

LETTRE AUX COMMUNAUTÉS de la Mission de France

Textes *de l'Assemblée Générale*

(3-7 SEPTEMBRE 1962)

(Photographie)

Collection : « *Travaux et Documents de la Mission de France* »

NUMÉRO SPÉCIAL

ABONNEMENT : 12 F par an (mensuel 10 numéros par an).
Les abonnements partent du 1er janvier.

VOUS TROUVEREZ DANS CE CAHIER :

1. Préface pour l'Assemblée Générale : J. VINATIER	page	5
2. Schéma n° 1 : la raison d'être de la Mission de France		13
3. Schéma n° 2 : Implantations et tâches de la Mission		27
4. Annexe au schéma n° 2 : Le Tiers Monde et la Mission		39
5. Schéma n° 3 : le fonctionnement de la Mission de France (1)		45
6. Aux prêtres de la Mission : Conclusions : Cardinal LIENART		57

(1) Les trois schémas et le texte sur le Tiers Monde ont été approuvés par la Commission Episcopale de la Mission de France, après avoir été votée par l'Assemblée Générale.

(Schéma n° I : 259 oui sur 289 votants

Schéma n° II : 244 oui sur 291 votants

Schéma Tiers-Monde : 242 oui sur 281 votants

Schéma n° III : 225 oui sur 299 votants)

Le schéma n° IV doit être refait après consultation nouvelle des équipes - 66 oui, 21 non, 193 voix pour un nouveau travail.

Préface à l'Assemblée Générale

Le rapport moral que j'avais présenté à la dernière Assemblée générale était surtout consacré à l'étude de nos raisons d'être (*Lettre aux Communautés* octobre 1959). Or, pour beaucoup d'entre nous, les événements de 1959 semblaient, sinon les remettre en question, du moins modifier d'une façon considérable leurs points d'application.

Mais ce n'est pas le seul motif que nous avons eu pour remettre en chantier ce travail.

1) PROBLEME DE CROISSANCE. - Le pyramide des âges, dans la Mission, est révélatrice. La croissance a été très rapide, presque dès le début. Il s'est trouvé que pendant cette première période il y avait peu ou pas de structures. Or, tout corps qui grandit - et l'histoire de la plupart des familles sacerdotales le montrerait à l'évidence - a besoin, pour son développement harmonieux, de charpente d'ossature.

En même temps que cette croissance, la multiplicité des problèmes apostoliques se présentait à nous à une cadence accélérée. Nous avons dû chercher, tâtonner. Nous sentions qu'il fallait nous équiper pour résoudre ces problèmes avec audace, intelligence et prudence à la fois.

Peu à peu s'est imposé à nous la nécessité de la recherche et du travail gratuits. Autant il est indispensable de rencontrer les gens - et, pour nous, spécialement les non-chrétiens - autant il est indispensable également de poursuivre des recherches dans tous les domaines où l'évangélisation du monde moderne est en question. Tant que nous ne serons pas capables de « rendre compte pleinement de l'espérance qui est en nous » la mission restera fragile, et notre sacerdoce missionnaire encore inachevé.

2) LES CONTESTATIONS DE LA MISSION (1). - Avouons qu'elles nous ont tous déconcertés. Sans doute, peu à peu, nous comprenons mieux qu'un effort de purification était, et reste, nécessaire ; purification qui ne va pas sans un approfondissement. Mais par ailleurs, comme nous restons tous des hommes et des pécheurs, le découragement, le pessimisme, nous ont parfois atteints. Notre espérance a été blessée.

Je ne rappellerai pas en détail, comme je l'avais fait dans le précédent rapport il y a trois ans, les principales de ces contestations (entre 1959 et 1962).

Avec d'autres, moins importantes, elles nous assaillent presque journellement, et sont une réalité difficile à intégrer non seulement dans la vision de foi de notre mission, mais dans l'équilibre de notre vie sacerdotale. Il faut avouer que nous avons besoin parfois de toutes nos forces pour reprendre la marche en avant.

Bref, il est légitime de nous interroger, nous qui ne sommes qu'un petit nombre et qui avons tant de difficulté pour mettre en route l'évangélisation dans nos secteurs. Que représentons-nous ? Quelle est notre tâche essentielle à l'heure actuelle ?

3) Une évidence s'imposait cependant à la suite de l'Assemblée générale 1959 pour rattraper un véritable retard et plan de la réflexion, pour mettre au point les structures nécessaires à la cohésion et à l'unité de notre corps sacerdotal, pour préparer d'une façon valable les cadres nécessaires à l'avenir, il fallait que nous

(1) Voir *Lettre aux Communautés* : Novembre 1959.

commencions à étudier de près LA RÉORGANISATION DE LA MISSION. La réunion des chefs d'équipe, au début de l'été 1960, a paru le moment opportun pour une première mise en place.

Vous vous souvenez des principales décisions prises alors. Je les rappelle d'un mot :

4) LA COMMISSION EPISCOPALE. — A la suite du départ de Mgr de Bazelaire et de Mgr Guiller, deux nouveaux évêques sont entrés à la Commission. Ce fut l'occasion d'un certain nombre d'aménagements dans le travail qui a abouti à une nouvelle répartition des tâches. La lettre du Cardinal, parue en mars 1962, vous a donné le détail de cette réorganisation.

Il faut souligner que le travail de notre Commission épiscopale comporte, en temps habituel, deux fois plus de réunions que celui des autres Commissions. L'une d'elles a lieu régulièrement en automne à Pontigny elle dure deux jours.

De plus des événements divers, comme la session de Migennes, les visites du Séminaire, et cette Assemblée générale, permettent aux évêques de nous connaître chaque jour davantage.

5) UNE NOUVELLE REPARTITION DES TACHES DANS LE CONSEIL.

Le Vicaire général, gardant la responsabilité de l'ensemble, est aidé par des Assistants qui se partagent le travail dans un double sens :

— Relations avec les équipes, les personnes, les implantations ; problèmes de changements et mises en place. C'est le père Hornuss qui a accepté cette tâche. Elle demande beaucoup de temps, de dialogues, de voyages, et d'optimisme.

— Etudes des problèmes et des orientations de la Mission ; direction des principaux services ; préparation des sessions, des thèmes de travail, etc... Le père Salaün s'est consacré à cela.

— Les communautés d'Afrique du Nord avaient également besoin d'un régional détaché. En raison des circonstances, ce régional devait être choisi en France et non dans la région elle-même. En plus de cette charge de régional, le Père Deschamps avait accepté, depuis la nouvelle répartition des tâches, d'être le Secrétaire du Conseil. Il consacre également une autre partie de son temps à la Mission ouvrière pour les prêtres qui se trouvent dans une situation de proximité du monde ouvrier. Il lui a semblé qu'il ne pouvait continuer à mener de front ces trois séries d'activités trop importantes. Il nous a donc demandé de ne plus appartenir désormais au Conseil ; ce que nous avons accepté. Sa collaboration avec nous continue au titre de ses deux principales responsabilités :

* l'Afrique du Nord : il travaillera avec les régionaux ;

* la Mission ouvrière et les sessions de prêtres paroissiaux en proximité avec le monde ouvrier.

Par contre je puis aujourd'hui annoncer qu'un nouveau père de la Mission entre au Conseil, spécialement pour épauler le père Hornuss.

Il s'agit d'un parisien, le père Bernard Morellet, de l'équipe de Puteaux, qui assumait une tâche d'aumônier diocésain pour l'enseignement technique.

J'ajoute qu'à la suite de la réorganisation, les membres du Conseil, malgré les inconvénients que cela représente par ailleurs, sont tous venus habiter à Pontigny, afin d'assurer la cohésion de leurs diverses tâches.

6) Cette nouvelle répartition ne pouvait se faire que si nous arrivions à LIBERER LES DÉLEGUÉS REGIONAUX de toutes les autres tâches. Mais le nombre des

régions anciennes était tel qu'il fallait prévoir un regroupement. Cinq régions ont été délimitées : Paris, Nord, Centre, Sud, Tiers-Monde. Dès l'automne 1960, les nouveaux Régionaux ont commencé leur travail de présence aux équipes et de présence au Conseil. Depuis lors, ils se sont retrouvés régulièrement chaque mois, travaillant une journée entre eux et deux journées entières avec le Conseil.

7) Enfin, la réorganisation suppose LA MISE EN PLACE DES SERVICES ET UNE REMISE AU TRAVAIL DES COMMISSIONS URBAINE ET RURALE, ainsi que de nombreux ATELIERS. Je ne parlerai pas ici des « services ». Le père Salaün vous les présentera jeudi matin.

Nous espérons, dès que les principaux éléments de la réorganisation seraient sur pied, pouvoir travailler en lien étroit, d'une part avec le nouvelle Commission urbaine, d'autre part avec la Commission rurale.

En réalité, il faut dire que, sur ce point précis, il y a eu déficience. Il faut le reconnaître volontiers afin d'en tirer les leçons pour l'avenir et, en particulier, pour ces Commissions.

Tout n'a pas été négatif. La Commission urbaine, en particulier, s'est réunie la seconde année et, depuis lors, a mis en route trois ateliers importants : Paroisse et Mission - Secteurs missionnaires de la Mission ouvrière - Prêtres de paroisse travaillant manuellement.

C'est grâce aux mises au point successives de ces ateliers qu'un grand nombre de propositions qui vous sont présentées, et surtout les motivations qui les accompagnent, ont pu être élaborées.

Par contre, le Commission rurale ne s'est pratiquement pas réunie à l'échelon national, Un essai était sur le point d'aboutir, mais plusieurs responsables n'ont pu être disponibles au moment voulu.

En fait, la réorganisation prévue ne pouvait se réaliser que progressivement. Ce n'était pas une petite chose pour les Assistants de transformer radicalement ce qui avait été jusqu'alors leur travail habituel. Celui qui devait suivre les orientations et les sessions de travail était responsable de l'ensemble des équipes urbaines. Le nombre des prêtres qui se trouvent dans ces équipes, les problèmes qui les accaparent, ont fait que, pendant un temps, il a fallu que cet assistant continue, pour une part, son travail antérieur.

De plus, il a mis en place de nouveaux services, en particulier l'équipe de recherche pastorale.

Par ailleurs, avec les délégués régionaux, ce qui était primordial était la mise en place des Commissions et Ateliers de la région.

Tout cela a entraîné des retards involontaires. Au départ, l'intention était claire : avec des prêtres élus par les régions, les principaux problèmes devaient être étudiés au plan régional et national. La réalisation n'a pas suivi aussi vite qu'il l'aurait fallu. Comme vous le constaterez, la proposition de loi électorale a essayé de parer à cet inconvénient. Il est entendu que les prochaines Commissions élues - en principe au printemps prochain - désigneront un Président et c'est lui qui, en relation avec l'Assistant, aura la responsabilité de convoquer le Commission et d'être en liaison permanente avec les pères qui travaillent avec eux.

8) L'ensemble de cette réorganisation ne s'est pas faite sans à-coups et, bien entendu, sans critiques. Certains ont craint que l'on abandonne ce qui avait fait la richesse de la Mission, c'est-à-dire : l'expression de toutes ses tendances, le dialogue permanent entre les équipes et les responsables.

En réalité, il faut souligner :

- dans la pensée des responsables, la mise en œuvre de cette réorganisation

a été faite de façon telle que l'Assemblée générale de 1962 puisse se prononcer non seulement sur des intentions ou sur un projet établi sur le papier, mais sur une expérience concrète. Il était entendu que c'est cela qui serait jugé et apprécié, au cours de nos travaux actuels. A la suite de cet examen, l'Assemblée générale doit dire clairement s'il faut continuer dans cette voie.

9) Quelles qu'aient été nos intentions et justement parce que cette réorganisation se produisait à un moment difficile, des inquiétudes précises se sont exprimées. C'est pourquoi l'enjeu nous a paru tellement important qu'il n'y avait qu'un moyen à prendre : demander à toute la Mission sa pensée sur les problèmes fondamentaux qui étaient en jeu.

Lors des sessions régionales du printemps 1961, j'annonçais que la Mission serait interrogée, aussi bien chaque prêtre que chaque équipe.

Après de nombreuses consultations, l'enquête préparatoire a été envoyée. Elle a obtenu une audience considérable. Nous nous sommes trouvés devant une masse de plus de mille pages dactylographiées et aussitôt s'est imposée à nous la nécessité d'une commission permanente pour l'exploitation de ces documents.

L'E.R.S.E. a d'abord fait le travail de découpage et de classement des réponses, en délimitant les principaux centres d'intérêt.

La Commission permanente — qui est devenue la commission préparatoire de l'Assemblée générale — comprenait, je le rappelle :

- Les membres du Conseil,
- Les délégués régionaux,
- Un délégué du Séminaire,
- Des délégués des services E.R.S.E. et E.R.P.,
- Huit membres élus, choisis dans les Commissions urbaine et rurale :
 - A. Laforge et J. Lardapide - pour le Sud ;
 - R. Maréchal et H. Gallon - pour Paris ;
 - A. Bousquié et P. Delahaye - pour le Nord ;
 - L. Morteau et G. Durand - pour le Centre.

Les équipes d'Afrique, à cause de l'éloignement et de l'incertitude de la situation en Algérie, n'ont pu participer régulièrement au travail. Le père Deschamps a fait la liaison avec elles.

Les vingt prêtres se sont donc réunis et, au cours de trois sessions intensives, ont mis sur pied l'Assemblée générale d'aujourd'hui.

Certes, il nous a fallu faire des choix. Des délais plus longs auraient permis une meilleure réaction des équipes. Mais, tout bien examiné, il nous a semblé que l'on ne pouvait pas retarder la confrontation générale, et nous avons accepté de courir le risque qu'elle soit, sur certains points, imparfaite.

J'ajoute qu'elle ne veut pas être un point final. La masse des documents fait partie du patrimoine de la Mission comme déjà les cent vingt réponses qui avaient été envoyées à la première Commission épiscopale et qui ont servi à établir le premier Directoire.

Les Commissions urbaine et rurale auront à revenir sur les réponses, pour approfondir certains problèmes particuliers.

Je précise que, pour des raisons faciles à comprendre, ces documents, qui font partie des archives de la Mission, ne peuvent pas quitter le lieu où ils sont entreposés. Mais chaque prêtre incardiné a tout loisir de les consulter et de se rendre compte ainsi par lui-même de la pensée des équipes de la Mission.

10) COMMENT SE PRESENTE LE TRAVAIL ? - Il y a essentiellement les quatre schémas qui vous ont été envoyés et qui ont été remaniés, certains d'une façon assez complète, après vos premières remarques. Ces schémas sont la partie la plus importante de notre travail. Ils renferment les orientations fondamentales que nous voulons garder à tout prix. Ils sont les bases de références essentielles.

C'est pourquoi ils vous seront présentés les uns après les autres et nous avons à dire ensemble si nous les approuvons. Bien entendu, des modifications de détails peuvent intervenir, mais leur ligne générale a fait l'objet du principal travail d'élaboration à la suite des réponses des pères et des équipes.

Le premier Directoire de la Mission qui nous avait été donné n'est pas pour autant aboli. Il y a continuité ; il y a eu approfondissement.

11) Cette CONTINUITÉ apparaît spécialement dans LE PREMIER SCHEMA : « Raisons d'être de la Mission ». C'était la partie la plus importante de mon rapport de 1959. Raisons d'être de la Mission, c'est encore, mais en des termes qui ont voulu volontairement être denses et se référer au contenu théologique de notre travail, l'essentiel du premier schéma. Il est inutile d'en souligner davantage l'importance. Même s'il est plus difficile que les autres à assimiler, c'est à lui qu'il faudra revenir sans cesse.

12) LE 4^e SCHEMA : « Vivre selon l'Esprit » présente à nos yeux une égale importance. Je sais qu'il a été déconcertant pour beaucoup. Volontairement il a voulu mettre en place l'essentiel de nos points d'appui spirituels. C'est une « introduction », un point de départ pour la recherche.

Pour nous prêtres, comme pour beaucoup de militants laïcs, notre Foi risque d'avoir des bases insuffisantes. Sans doute, par notre expérience sacerdotale personnelle, nous avons été amenés à privilégier un certain nombre de points. Mais, dans le désarroi actuel des consciences et la fragilité psychologique de beaucoup d'expériences religieuses, il est nécessaire que nous nous rendions compte dans quel Message global s'insère ce qui nous tient le plus à cœur. Du reste - et les Cahiers de Pierre Foy, publiés en ce moment, en sont un éloquent témoignage - c'est à chacun de nous qu'il est demandé par le Seigneur d'étoffer et de rendre vivant le schéma qui vous est présenté.

13) QUANT AU SCHEMA 3 il présente, avec deux chapitres préliminaires, comment est conçu le fonctionnement actuel de la Mission, compte tenu de la réorganisation de 1960. Les paragraphes sur les options fondamentales, sur l'autorité et l'obéissance sont évidemment déterminants. Les rouages nécessaires au fonctionnement de la Mission peuvent être révisés, mais à la lumière de ces principes de vie.

14) Enfin LE SCHEMA 2 tire les conséquences de tout ce qui précède et, en même temps, de l'expérience précise qui est la nôtre depuis vingt ans. C'est parce que beaucoup d'équipes l'ont demandé, c'est parce qu'il y a une réflexion à poursuivre sur ce point, que certains chapitres ont été davantage élaborés : pauvres et secteurs pauvres, charges paroissiales et non paroissiales, préparations de situations nouvelles...

15) LES STRUCTURES ET L'ESPRIT. - Nous avons désiré nous refaire une conscience commune, en voyant concrètement les exigences de notre vocation, en retrouvant l'essentiel, « la grâce première » de la Mission.

Quelques-uns d'entre vous ont exprimé une inquiétude. Ils opposeraient volontiers l'esprit de la Mission aux structures qui lui ont été données ou qu'elle se donne

En forçant un peu, on pourrait interpréter la chose ainsi : qui dit « *structures* », dit paralysie de la vitalité et de l'esprit ; qui dit « esprit », dit liberté d'invention et souplesse d'application.

Ce n'est pas en quelques minutes que je puis aborder le fond de ce problème, qui est, et qui restera capital tant que vivra la Mission. Depuis la fondation de l'Eglise, personne - à ma connaissance - n'a jamais eu de formule magique pour résoudre ce dilemme, ou plus exactement ces deux exigences complémentaires de l'Évangile :

- il y a d'un côté le Seigneur qui ne manque pas une occasion de rappeler de quel « esprit » nous sommes ;
- il y a, en même temps, le Seigneur qui n'est « pas venu abolir la loi, mais la parfaire » ;
- Il y a l'Eglise confiée aux Apôtres, il y a l'Eglise, Epouse de Jésus Christ.

Tout cela ne fait qu'un dans le Seigneur.

Mais j'espère que cette question si importante - qui a dû être résolue, avec des modalités diverses, par toutes les familles sacerdotales qui se sont succédées depuis la primitive Eglise - sera étudiée plus à fond pour la Mission, tant dans les dimensions du Mystère historique de l'Eglise que dans ses dimensions proprement théologiques et spirituelles.

Je voudrais simplement, ici, évoquer un exemple pour faire comprendre l'indispensable nécessité de points de repère concrets que nous devons nous fixer. Cet exemple est bien connu de vous tous : c'est celui de la session d'équipe. Personne, au début, dans la Mission n'en parlait explicitement. Mais à partir du jour où des prêtres se sont mis à travailler ensemble, c'est durant toute une année qu'ils ont eu l'occasion de faire des réunions d'équipe ; et c'est peu à peu qu'ils se sont rendu compte combien il était nécessaire, pour le but même qu'ils voulaient atteindre, de préciser chaque année au cours d'une session les points majeurs de l'ensemble du travail de l'équipe et du travail de chacun. C'est l'équipe qui, au fond, se donne à elle-même les propres conditions de son unité et de sa cohésion, et cela pour un an.

Il en est de même pour la Mission tout entière. Ce sont nos limites humaines qui nous obligent à prendre la mesure de ce que nous sommes et de ce que nous pouvons. Et, même si c'est quelquefois humiliant pour nous, il faut nous rappeler que nous n'avons aucune garantie d'être personnellement branchés sur l'Esprit Saint. Les plus grands saints n'ont-ils pas été ceux qui ont su prendre la mesure des possibilités humaines - les leurs et celles de leurs frères - tout en gardant toujours plus fort et plus vivant à mesure qu'ils avançaient et qu'ils limitaient d'une certaine façon leur propre action, l'esprit qui était le leur.

Pour nous, il faut savoir que les structures que nous nous donnons doivent, en effet, être bien considérées comme des instruments et non pas comme des fins. C'est lorsqu'on les prend pour des buts que l'on peut à juste titre parler de juridisme - au sens péjoratif du terme. Ce sont les conditions de notre action qui ne dépendent pas de chacun mais de tous : elles ne sont que cela. Nous en restons maîtres en permanence. Elles restent sous notre propre contrôle collectif. C'est précisément une des tâches majeures des Assemblées générales de les préciser. Comme celles-ci ont lieu tous les trois ans, elles nous permettent donc d'agir tout en restant vigilants.

Il faut donc considérer ce que nous proposerons à la Commission épiscopale non pas comme quelque chose d'absolument fixe et définitif, mais comme des points de repère auxquels nous entendons être tous fidèles, quelles que soient les difficultés pendant les trois années à venir.

Une expérience loyale, une application fidèle à l'esprit, nous diront quelles sont les choses à conserver, celles qu'il faut modifier, celles peut-être qu'il faut transformer ou supprimer, celles qui ont une signification plus générale pour l'Eglise et pour son avancée missionnaire.

Entre des vœux trop généraux et abstraits et, d'autre part, des précisions mesquines et tatillonnes de l'application concrète de notre travail, il y a un intermédiaire : c'est de discerner les options, les comportements principaux, les conditions majeures de notre fidélité missionnaire, dans les diverses situations devant lesquelles nous nous trouvons. A ce plan nous sommes tous solidaires, nous participons tous à un effort collectif.

Ce point doit être bien saisi par tous, car il explique les votes qui vont intervenir.

Le Commission préparatoire de l'Assemblée a demandé que *tout devait être voté par tous*. En effet, des décisions comme celles concernant le Tiers-Monde vont avoir, et même doivent avoir, des répercussions dans toutes les communautés. Lorsqu'on regarde les diverses équipes de la Mission on trouve en elles des similitudes non seulement d'esprit mais de comportements et de recherches ; il y a des constantes, il y a aussi des différences. Chaque équipe a des raisons pour agir de telle façon plutôt que de telle autre. *Ce sont ces raisons qui sont soumises au vote de tous à travers telle décision pratique.*

Elles tiennent compte des orientations missionnaires, de la situation du monde païen et du contexte de l'Eglise aujourd'hui. Il y a des points en effet sur lesquels un simple accord abstrait ne suffit pas entre nous. L'Assemblée générale ne se prononce pas sur des modalités concrètes d'attitude, chaque équipe en garde la responsabilité ; mais elle demande l'accord de tous sur ces raisons, car elles n'appartiennent en propre à personne ; elles se réfèrent toutes à notre commune vocation missionnaire. Les ruraux par rapport aux urbains et les urbains par rapport aux ruraux, les uns ou les autres par rapport au Tiers-Monde doivent donc se demander pour voter en quoi ils sont concernés par des décisions concernant les autres.

C'est pourquoi je souligne la valeur des schémas et des considérants qui précèdent les propositions. Ce sera le rôle de ceux qui vous présenteront les propositions de les rappeler et de les éclairer.

Etant donné ce qu'elles engagent et ce qu'est la Mission, ces propositions une fois votées deviennent des vœux soumis à la décision du Prélat et de la Commission épiscopale.

16) Nous avons désiré que cette Assemblée générale propose à la Commission épiscopale un projet concernant LE RENOUVELLEMENT PROGRESSIF DE TOUS ET DE CHACUN DES RESPONSABLES.

En effet, si nous voulons garder à notre corps sacerdotal sa jeunesse, ses capacités de renouvellement, sa vitalité et son esprit, son adaptation également à l'évolution rapide tant humaine que religieuse de notre monde, il fallait que nous nous mettions d'accord sur ce principe du *renouvellement régulier* des responsables.

Nous sommes, comme tous nos frères humains, sujets au vieillissement. Nous sommes tous portés à considérer que ce que nous avons fait pendant les premières années de notre sacerdoce ne doit pas être remis en question. Mais l'Esprit de Dieu, qui suscite les nouvelles générations, garde les mains libres, et bouscule nos plans.

Pour le moment, il n'y a pas de problèmes difficiles dans ce domaine : tous

les responsables, je puis l'affirmer, sont prêts à travailler ailleurs dans la Mission et à considérer qu'il n'y a pas de degrés dans les tâches qui nous sont confiées par l'Eglise : toutes sont également bonnes dès qu'elles concourent au bien commun.

Par ailleurs, il est souhaitable que le plus de prêtres possible aient eu, au moins pendant un temps, des responsabilités essentielles.

Je rappelle donc brièvement ce que vous trouverez dans les textes.

En ce qui concerne les Commissaires, l'élection se fait tous les trois ans, en liaison avec celle des Délégués régionaux. Ceux-ci sont renouvelables pour un second mandat de trois ans si les pères de la Mission le jugent bon, exceptionnellement pour un second mandat.

Les chefs d'équipe pourront être renouvelés normalement après dix ans de présence dans un secteur. Cette présence pourra être prolongée jusqu'à douze ans.

Les Assistants, membres du Conseil sont nommés pour cinq ans. Leur mandat est renouvelable une fois.

Quant au Vicaire général, son statut canonique prévoit qu'il est amovible « *ad nutum* ». Il n'est donc pas question de le nommer pour un temps déterminé. Cependant, nous avons tous été d'accord pour proposer que, s'il n'a pas été changé au bout de neuf ans, à ce moment-là son remplacement soit envisagé normalement. Exceptionnellement, sa tâche peut être prolongée jusqu'à douze ans.

Nous sauvegardons ainsi, pour chaque nomination, une certaine souplesse d'application. Mais, en même temps, nous soulignons le sens précis du service que doivent rendre les responsables.

C'est à vous tous de dire si, comme je l'espère, vous êtes bien d'accord sur ces bases.

*

* *

17) CONCLUSION. — Cette Assemblée générale se tient un mois avant l'ouverture du Concile du Vatican. Il est bon de voir notre travail à la lumière des tâches de ce Concile.

Dans ses travaux préparatoires, il a sûrement eu pour but une réforme intérieure de l'Eglise. « Si les chrétiens, a répété le Pape, ont le courage de vivre les exigences de leur Foi, alors ils pourront se présenter à tous ceux du dehors, spécialement à nos autres frères chrétiens ». Ceci est sans doute vrai, mais la réforme elle-même à accomplir à l'intérieur de l'Eglise, et par les chrétiens, prendra un tout autre visage si elle tient compte de la réalité spirituelle et psychologique de tous « ceux qui sont loin ».

Nous avons, nous aussi, au cours de cette Assemblée, à revoir d'une façon plus précise nos relations entre nous, nos orientations, l'équilibre de nos rapports. Mais nos décisions peuvent changer si nous ne nous regardons pas seulement nous-mêmes — il faut bien le faire — mais si nous ne perdons jamais de vue les diocèses où nous sommes et les gens que l'Eglise nous confie, ceux pour lesquels nous avons tout quitté pour le Seigneur.

Le Concile nous rappelle que notre effort particulier et limité s'inscrit dans un énorme travail d'ensemble.

Le Concile est déjà une espérance et un appel.

Pour nous, à une place plus modeste, il en est un peu de même.

Le fait que notre dessein soit celui même du Seigneur ne fait pas que nous soyons magiquement prêts à ce que l'on attend de nous.

La Mission a suscité une grande espérance. Serons-nous capables de la porter, de la nourrir, humblement et dans la foi ?

C'est à nous, ensemble, d'y répondre, avec nos évêques, sous le regard du Christ.

Jean VINATIER.

Schéma n° 1

La raison d'être de la Mission de France

INTRODUCTION

« RAISON D'ETRE », qu'est-ce à dire ?

1. L'expression n'est pas nouvelle. Son emploi massif date au moins de la dernière Assemblée Générale (cf. Rapport du P. VINATIER, II^{me} Partie, *Lettre aux Communautés*, oct. 59, pp. 11-18) qui fut préparée par un questionnaire fort semblable à celui de cette année, en moins détaillé.
2. Son interprétation a donné lieu, d'après les réponses, à bien des perplexités... Il paraît important de lui donner ici un sens précis,
 - afin de ne pas empiéter sur le domaine des schémas 2 et 3. La raison d'être ne se confond ni avec les *tâches* (le « politique ») ni avec le *fonctionnement*. Elle doit les orienter, mais ne pourra le faire si l'on ne prend soin de l'en distinguer.
 - afin de dépasser certaines *antithèses* qui ressortent des réponses au questionnaire, la plus massive étant, à ce niveau, celle qui tendrait à opposer appel du monde et mission de l'Eglise (opposition qui demeure, lorsqu'on place la MDF comme médiatrice entre le monde et l'Eglise).
3. La raison d'être de la MDF ne peut s'expliquer, semble-t-il, que par le fait suivant, dont on ne saurait négliger aucun élément :
 - l'Eglise a découvert des problèmes spirituels (1) *nouveaux* dans le monde d'aujourd'hui.
 - Elle a reconnu là des exigences *nouvelles* relevant de sa mission.
 - Elle a créé un organisme nouveau pour qu'à ces exigences nouvelles sa réponse d'Eglise puisse être mieux adaptée.Telle apparaît la raison de l'existence de la MDF, sa raison d'être, au sens strict.
4. La recherche de la raison d'être nous renvoie ainsi à l'origine de la MDF et aux textes « constitutionnels ». C'est ce qui explique, sans doute, que certains se soient étonnés qu'on semble remettre en question, à travers la raison d'être, l'existence même de la MDF.

(1) On parle volontairement de problèmes *spirituels* - et, plus loin, de *situation spirituelle* - non pas qu'il s'agisse de « spiritualité », mais pour aller au plus profond des problèmes de l'homme, tels qu'ils se posent au niveau du *sens de Dieu*, du *rapport à Dieu*, et non au niveau des conditionnements extérieurs.

Un exemple montre bien la différence : parler de la déchristianisation comme résultante de l'exode rural, de l'urbanisation, du machinisme, c'est en rester aux conditionnements extérieurs ; parler de la déchristianisation comme affrontement d'une foi « traditionnelle » avec une nouvelle vision du monde ou une nouvelle attitude de l'homme, c'est la traiter comme un problème spirituel.

Assurément, l'articulation entre situation du monde, mission de l'Eglise et Mission de France ne saurait fondamentalement changer.

Cependant la recherche en cours répond à des nécessités très actuelles,

- *objectives* : les problèmes du monde et les exigences missionnaires dont la perception est à l'origine de la MDF ne cessent d'évoluer, et d'être mieux découverts. La situation historique de l'Eglise évolue également.

- *subjectives* : nous avons nous-mêmes constamment besoin d'approfondir notre vocation commune, parce que ce n'est pas nous qui nous la donnons.

5. Le schéma que nous proposons reprend les trois données dont nous avons rappelé l'enchaînement :

- Situation spirituelle du monde d'aujourd'hui.
- Mission de l'Eglise dans ce monde.
- Mission de la MDF.

On ne trouvera pas dans ces quelques pages que des choses nouvelles, ni des choses complètes. Il nous faut chercher ensemble, afin de mettre l'accent sur le plus urgent et sur l'essentiel, sans quitter le terrain propre de cette première réflexion.

I. - SITUATION SPIRITUELLE DU MONDE D'AUJOURD'HUI

La plupart des réponses ont parlé du « monde moderne », du « monde technique » ou du « monde païen ». Beaucoup ont souligné sa nouveauté. Mais rares sont celles qui ont tenté d'en analyser les caractéristiques.

Il faut bien avouer que la tâche n'est ni simple ni facile. On ne peut tenter ici, bien sûr, qu'une *esquisse*, un rappel, contenant des éléments dont le choix et l'agencement gardent évidemment un caractère partiellement hypothétique.

Des éléments très divers entrent en effet dans la mentalité de l'homme d'aujourd'hui. On pourrait citer : les conditions de vie déshumanisante du monde ouvrier, l'oppression qu'il subit encore de la part de classes privilégiées, ses aspirations vers la justice, la lutte pour l'indépendance de nombreux peuples colonisés ou en voie de se libérer, l'attraction du socialisme et du marxisme, etc... Tout cela est présent à l'esprit de tous.

D'autre part, il est bien évident que subsistent, dans les mentalités contemporaines, des éléments encore plus anciens. Conformément à la perspective décrite dans l'Introduction, nous avons cependant cherché avant tout à mettre en évidence les facteurs nouveaux ou les formes nouvelles que prennent aujourd'hui des éléments permanents.

Il est non moins évident que les facteurs énumérés ne sont pas forcément saisis de façon consciente par tous ceux sur qui ils agissent.

C'est pourquoi il ne faudrait pas voir dans le tableau suivant le portrait de tel ou tel homme, ni même la description d'une mentalité incarnée dans tel ou tel groupe d'hommes que nous pouvons rencontrer. Il s'agit de traits dominants dont on ne retrouverait sans doute jamais la synthèse vivante à l'état pur, mais qui affectent - avec un coefficient plus ou moins fort - les hommes d'aujourd'hui, en provoquant des réactions de type nouveau en face de problèmes éternels (v. g. famille, travail, loisirs, vie en société) et *spécialement en face des problèmes religieux*.

Selon les tempéraments, les régions, les niveaux culturels ou sociaux, l'influence de ces facteurs se trouve en fait diversement importante et diversement consciente, Il n'en reste pas moins que cette influence est assez universelle pour être déjà

caractéristique de la situation d'aujourd'hui, et paraît assez dynamique pour engendrer - à plus ou moins brève échéance - une forme de civilisation nouvelle et largement uniformisée.

L'important, c'est d'arriver à un niveau suffisant de profondeur, au-delà de la description. C'est pourquoi nous avons choisi le titre - ambitieux - de « *situation spirituelle* ».

Nous essaierons d'abord de dégager une *vue d'ensemble*, à travers trois repères objectifs :

- vision du *monde*,
- place et figure de *l'homme*,
- attitude vis-à-vis de *Dieu*.

Nous ajouterons quelques *remarques complémentaires*, afin de nuancer ce que la première présentation pourrait avoir d'excessivement monolithique.

I. - VUE D'ENSEMBLE.

1. *Vision du MONDE.*

A. Le monde n'est plus un signe, mais une *œuvre* : *désacralisation, profanisation*.

L'histoire est moins une *condition* qu'une *tâche* : *efficacité* (2).

B. Le monde est UN ou du moins en voie d'unification accélérée

- Moyens de transport et de communication à l'échelle mondiale.
 - Expérience de la solidarité universelle (atome - faim - guerres).
 - Nécessité de cohérence pour les tâches à accomplir (3).
 - Evolution générale vers différentes formes de socialisme.
- Marche vers la « planétisation ». (4).

(Il ne faut pas faire de concordisme. Ne peut-on pas voir là, cependant, une certaine récupération de *l'unité adamique*, qui appelle *l'unité christique* ? Mais l'unité est aujourd'hui saisie avant tout comme orientation vers un point de convergence...).

C. Le monde est « *consistant* », et appelé à perdurer.

C'est dans la logique de l'expérience d'unité dont nous venons de parler. Cette expérience d'unité se faisait autrefois en Eglise, le monde, non unifié, n'étant alors qu'une série de phénomènes ou d'épiphénomènes... Aujourd'hui, le monde est saisi comme un, organisé, hiérarchisé, tandis qu'on ne voit plus guère de l'Eglise que l'extérieur, et par fragments, quelques survivances, quelques tabous, quelques morceaux de folklore (penser à ce que la TV montre de l'Eglise)...

A cela s'ajoute la foi en un *progrès* plus ou moins indéfini, foi tempérée peut-être par la perspective des catastrophes possibles, mais désormais assez libérée du souvenir des catastrophes passées. (Il y a une différence notable avec la mentalité facilement apocalyptique qui suivit immédiatement la fin de la guerre...)

(2) Cf. MARX : « non plus interpréter... mais transformer »,
mais aussi Gen. 1, 28.

(3) Cf. D. DUBARLE, ICI n° 143 (sur le vol de Gagarine) et *Planète* n° 3, p. 10.

(4) Cf. TEILHARD, *Avenir de l'homme*, Paris (Seuil) 1959, pp. 91-92, et texte rapporté par G Magloire, dans *Planète*, n° 3, p. 30.

2. Place et figure de l'HOMME.

A. Une *force* pour la construction du monde, mais une force sans doute moins mécanique que dans le premier temps du machinisme industriel. *L'homo technicus* n'est pas, comme on l'a dit parfois, une résurgence de *l'homo faber* : le technicien n'est pas d'abord un manuel, il s'apparente davantage à *l'artifex*.

B. Une *norme* à laquelle on se réfère au moins dans la pratique, même si on se refuse à l'ériger en absolu :

Cf. La tendance à fabriquer du « fonctionnel »,

Les problèmes d'application de la technique (énergie atomique : utilisation pacifique ou non ; aménagement du réseau routier et évaluation de la vie humaine (5)...

(Le *subjectivisme* de beaucoup, sorte de religion de la sincérité - assez paradoxale dans une société « technique », mais très répandue cependant - est une autre façon de prendre l'homme pour norme de la conscience morale, non plus l'homme universel, mais l'homme *individuel*. Mais peut-on alors parler de *norme* ?)

C. Une *responsabilité*.

Perception liée au sentiment de la puissance de l'homme sur sa propre destinée et sur celle de l'humanité (expérience d'une liberté qui sait mieux calculer la portée de ses actes). L'homme prend conscience de sa force et de ses limites : il prend la vie au sérieux. La technique n'est de soi ni aveugle, ni fataliste.

3. Attitude vis-à-vis de DIEU.

Dieu est nié :

- par *méthode*, par *hypothèse*, chez ceux qui travaillent à la construction du monde nouveau : c'est une explication trop facile - verbale - qui tue l'esprit de recherche et d'invention ; c'est une autorité trop facile à invoquer en faveur d'un ordre statique, qui fait échec à la justice et à la liberté (6),

- par voie de *conséquence*, chez beaucoup d'autres qui se contentent d'enregistrer les progrès de la science et d'assister au déroulement de l'histoire : Dieu n'est plus l'explication nécessaire, il n'est plus le fondement ni le garant du pouvoir...

C'est pourquoi on a écrit que ce monde devait être dit athée, plutôt que déchristianisé ou païen (7). D'où l'importance d'une réflexion sur la signification profonde de l'athéisme, qui dépasserait évidemment de beaucoup le cadre qui nous est imparti...

Il faut au moins remarquer, d'abord la différence entre les formes nouvelles du paganisme et les formes anciennes, qui ne comportaient pas généralement cette exclusion radicale de toute référence à Dieu : l'athéisme, comme phénomène collectif, est d'origine relativement récente. Encore ne faut-il pas exagérer cette différence : que signifiait, par exemple, l'affirmation qu'« *il y a quelque chose au-dessus de nous* » ?

(5) On peut maintenant dire avec précision : « L'aménagement de tel carrefour évitera tant d'accidents mortels per an. Il coûtera tant de millions... Combien de millions pour une vie ? »

Cf. D. DUBARLE, Le calcul social et la vie des personnes, dans Signes du Temps, février 1962.

(6) Cf. PROUDHON : « Dieu, s'il existe, est essentiellement hostile à notre nature, et nous ne relevons aucunement de son autorité... Dieu, c'est tyrannie et misère, Dieu c'est le mal. » (Cité par H. de LUBAC, *Proudhon et le christianisme*, Paris, 1945, p. 184).

« Quiconque me parle de Dieu en veut à ma bourse ou à ma vie. » (Cité P., J. LACROIX, *Le sens de l'athéisme moderne*, Tournai-Paris (Casterman) 1958, p. 29.

(7) J. LACROIX, op. cit. pp 28-29.

Il faut noter, d'autre part, que la négation de Dieu n'est pas souvent explicite autant sont rares les professions d'athéisme, autant est courant le fait de « compter Dieu pour rien », de s'en passer.

Ainsi l'athéisme comporte des expressions très variées : absence de Dieu, négation de Dieu, idolâtrie même pouvant traduire des attitudes fondamentales très semblables, selon la psychologie de chacun, les traditions familiales ou raciales, les conditionnements sociaux ou professionnels.

La référence à l'athéisme déclaré n'est donc pas inutile pour éclairer des positions moins réfléchies. Celles-ci sont tributaires de conditions semblables et parfois même des déclarations explicites de quelques-uns, plus ou moins consciemment enregistrées.

L'athéisme n'est-il pas d'abord, chez beaucoup, le refus d'une représentation de Dieu, d'une *idole* ? A l'inverse, beaucoup de chrétiens nomment Dieu, l'affirment, mais ne le cherchent plus, comme s'ils l'avaient trouvé et connu déjà tel qu'il est... Or toute représentation (matérielle, verbale ou idéale) de Dieu devient une idole, dès qu'on s'y arrête. (8).

Le refus de *l'idée de Dieu* n'est toujours que le refus d'une certaine idée de Dieu, car Dieu n'est pas à la mesure de nos concepts. C'est pourquoi l'athéisme qui se veut absolu est toujours une *foi* (9), un engagement et même une *religion* (10). Il ne peut procéder d'une démarche purement rationnelle.

L'essence de l'athéisme est d'ordre *négatif*. On a montré qu'il était pratiquement impossible, bien qu'on l'ait tenté, de concilier athéisme *absolu* et athéisme *positif* (11).

Mais la *négation* - qui implique, chez l'athée, un éloignement volontaire de Dieu - est également, pour tout homme, une *voie vers Dieu* : la Bible, les mystiques, les théologiens en reconnaissent la valeur irremplaçable (12). Cela ne signifie

(8) J. LACROIX, op. cit. pp. 55-58.

(9) *L'athéisme est une foi* : c'est le titre d'un article du P. A.-M. HENRY, dans *Parole et Mission*, n° 15, p. 525.

(10) Cf. J. MARITAIN, *La signification de l'athéisme contemporain*, Paris (Desclée), 1949, p. 16.

(11) « Certains athées cultivés se voudraient athées absolus... C'est dans l'incroyance même qu'ils voudraient trouver des raisons de vivre et d'espérer. L'athéisme ne devrait donc pas se contenter d'être la simple négation des dogmes religieux ; il devrait élaborer sa propre conception de l'existence humaine, devenir une réalité positive.

Jusqu'à présent, cependant, je n'ai trouvé nulle part l'exposé satisfaisant de ce que pourrait être cet athéisme positif et constructif, ennemi de toute religion et, si possible, encore plus de toute religion d'ersatz. Les ouvrages écrits pour justifier l'athéisme se présentent surtout, sinon exclusivement, comme la critique de la religion et des croyances. Pour donner un contenu positif à son existence, l'athée semble donc bien devoir chercher ailleurs que dans l'athéisme des raisons de vivre et d'espérer. » I. LEP, *Psychanalyse de l'athéisme moderne*, Paris (Grasset), 1961, pp. 18-19.

(12) Ce rôle de la négation dans la connaissance de Dieu est traditionnellement reconnu par les théologiens et les mystiques. Il ne s'agit pas d'une négation méthodologique de Dieu, mais du rejet nécessaire de tout ce qui n'est pas Dieu. « De Dieu, écrit saint Jean Damascène, il est impossible de dire ce qu'il est en lui-même, et il est plus exact d'en parler par le rejet de tout. Il n'est en effet rien de ce qui est. Non qu'il ne soit d'aucune manière, mais parce qu'il est au-dessus de tout ce qui est, et au-dessus de l'être même. (*De la Foi orthodoxe*, I, 4).

Et saint Thomas : « Quand nous avançons vers Dieu par la voie d'exclusion (il y en a deux autres, mais qui, évidemment, mènent aux mêmes conclusions), nous nions d'abord de lui les choses corporelles, et ensuite les choses intellectuelles elles-mêmes, en la forme où elles sont dans les créatures, comme la bonté et la sagesse. Alors, il ne reste plus dans notre intellect que ceci : Il est, et rien de plus. Mais, pour finir, ce même être, en la forme où il se trouve dans les créatures, nous le nions de lui, et alors il demeure dans une sorte de nuit d'ignorance, et c'est cette ignorance qui nous unit à Dieu de la façon la plus parfaite, autant qu'il appartient à cette vie. » (*Commentaires sur les Sentences*, 1. I, dist. XIII, art. 1, rép. 4).

Il s'agit, pour le croyant, d'une démarche intérieure à sa foi, comme le rappelle J. LACROIX :

« ...il faut davantage retrouver la tradition de la théologie et de la philosophie négatives et garder au moins de Kierkegaard cette idée qu'il y a une dialectique de la certitude et de l'incertitude au sein de la foi en Dieu. Je dis au sein de, car la dialectique de la croyance et de l'incroyance ne saurait constituer en aucune manière une sorte de survol : elle s'établit à l'intérieur et au cœur même de la foi dont elle est une exigence interne, qui peut prendre pleine conscience d'elle-même au contact des critiques externes. » (Op. cit., p. 57).

nullement que l'athéisme soit une voie vers Dieu (la négation se distingue du refus) Mais cela permet d'espérer un dépassement de l'athéisme dans une foi purifiée (13).

La découverte des lois physiques, de l'étendue de la responsabilité humaine, et en même temps de la pauvreté, de la finitude de l'homme, conduit à la purification de l'idée de Dieu. Non seulement Dieu n'est plus l'orage, mais il n'est plus la cause (14). Il n'est plus le *Maître* (au sens de ce mot dans la dialectique hégélienne du maître et de l'esclave). Il n'est pas à l'image de l'homme.

(On rejoint là, par ailleurs, l'imperméabilité du langage *symbolique* ou *analogique* de la Bible et de la théologie classique pour la plupart des gens qui participent à une mentalité scientifique ou technique : le symbolisme et l'analogie étant eux-mêmes des moyens de reconnaître et de dépasser l'imperfection de toute représentation de Dieu).

Cf. l'aventure corrélatrice de la notion de péché. On a perdu le vrai sens du péché, car il n'y a de péché que devant Dieu. Mais on a purifié en même temps la notion de péché des confusions qu'elle véhiculait couramment : le péché n'est pas la *culpabilité* (15).

II. — REMARQUES COMPLEMENTAIRES.

1. — Faut-il parler de MATERIALISME ?

Certainement, si l'on veut désigner par là l'opposition à l'*idéalisme* philosophique (dont on sait d'ailleurs qu'il menait en droite ligne au matérialisme).

On peut parler assez justement de mentalité *positive*, axée sur l'objectif, le mesurable.

Mais la technique n'est-elle pas la plus belle victoire de l'esprit sur la matière, de l'homme sur la nature (humanisation, spiritualisation de la matière par la technique — comme par l'art, qui ne s'en distingue pas à l'origine) ? On ne peut donc considérer la mentalité nouvelle, dans la mesure où elle s'identifie avec la mentalité technique, comme un antispiritualisme.

2. La situation spirituelle du monde d'aujourd'hui, telle que nous venons de la décrire, vaut surtout dans une perspective *occidentale*. Une analyse des grands courants non occidentaux de pensée, de vie, de croyance (Islam, Judaïsme, religions africaines et diverses sectes...) fait apparaître que d'autres *univers religieux* constituent d'autres points de départ de cette transformation de l'homme moderne. D'où l'importance de la connaissance que nous devons en avoir.

(13) Cf. K. RAHNER, *La religion de l'avenir*, dans *L'Eglise a-t-elle encore sa chance ?* trad. P. Duployé, Paris (Cerf) 1953, p. 62 sq.

(14) « La pensée scientifique du temps présent est en train de faire un pas en avant, l'organisation ne lui apparaît plus forcément demander une origine causale supérieure à ce monde de corps doués d'énergies de mouvement. L'énergie physico-mécanique peut se faire « information » ; à proportion il commence d'apparaître que les productions de systèmes vraiment organisés, que les émergences de fonctionnement orientés par ce que nous appelons une finalité, sont à inscrire, au moins jusqu'à un certain point, au compte des possibilités naturelles de l'univers. Point n'est besoin à ce sujet d'une remontée de la réflexion envisageant, à l'origine particulière de ces choses, le fait d'un principe supérieur : il suffit de s'en tenir aux possibilités naturellement conjointes à de très naturelles propriétés des corps. Un degré nouveau de suffisance des choses à elles-mêmes est en train de prendre ainsi consistance au sein de la pensée scientifiquement avertie. » D. DUBARLE, *Conscience chrétienne et univers*, dans *Lumière et Vie*, n° 17, sept. 54, cité par J. LACROIX, op. cit. pp. 20-21.

La causalité première de Dieu n'est pas exclue, mais elle est d'un tout autre ordre que la causalité scientifique : c'est ce que manifeste plus clairement chaque avancée dans la découverte des lois naturelles.

(15) Cf. HESNARD, *L'univers morbide de la faute*, 1949 : *Morale sans péché*, 1954 et l'article que lui consacre J. LACROIX, op. cit. pp. 67-98.

3. Le tableau esquissé jusqu'ici pourra paraître bien optimiste à ceux qui rencontrent surtout des gens *passifs*, enfermés dans un *matérialisme pratique*, matérialisme de l'indigence ou du confort, matérialisme engendré par les structures des sociétés inspirées par le libéralisme, auquel on ne voit guère d'issue. Il ne faut sans doute pas opposer de façon trop absolue cette passivité au dynamisme du monde nouveau ou de la civilisation « technique ». Et cela n'implique pas qu'on refuse de voir les gens tels qu'ils sont :

- A. Quelle que soit la caractéristique de la mentalité dominante, les gens y participent toujours à des degrés très divers. Lorsqu'on caractérise la civilisation du Moyen-Age comme une civilisation « sacrale », cela ne veut pas dire que le spectacle de la nature mettait tous les gens de ce temps en état de contemplation... Il reste que la mentalité des gens - passifs ou actifs - est toujours relative à *la même civilisation dominante*. Ainsi la TV ou le vol de Gagarine ne sont pas sans influence sur la mentalité de ceux que nous appelons passifs...
- B. La civilisation nouvelle tend à *s'universaliser* beaucoup plus rapidement que celle du passé.
- C. La passivité peut être *dépassée* de la même manière que le dynamisme de ce monde. Il n'y a pas, chez l'homme, de passivité absolue : toute passivité est un dynamisme qui s'est arrêté, qui s'est fixé à un certain stade, qui a cessé de se remettre en route (cf. ce que nous avons dit à propos de l'athéisme et de *la voie négative*).

Les dépassements proposés à ceux que nous appelons passifs, matérialistes pratiques, etc..., ne sont pas fondamentalement différents de ceux qui sont proposés aux « militants structurés », quand on regarde leur mouvement, leur sens.

Si nous avons de la peine à voir cela, n'est-ce pas que nous envisageons le « dépassement » comme le passage d'une valeur idéale à une autre valeur idéale, selon nous plus élevée, plutôt que comme le mouvement d'une personne qui se remet en question ?

A quel niveau la série des dépassements permettra-t-elle la rencontre du Christ ? Quand nous posons cette question, c'est encore la référence à une échelle de valeurs idéales qui nous poursuit... Alors que chaque dépassement (quel que soit le *niveau* idéologique) peut être l'occasion de rencontre...

4. Le progrès n'est nullement pour l'homme une assurance de *sécurité*.

A ceux-là mêmes qui en sont les *protagonistes*, il pose des questions de plus en plus ardues : rares sont les atomistes et les généticiens qui travaillent aujourd'hui dans l'euphorie. Dans la mesure où l'avenir de l'homme est en jeu, le progrès appelle, de façon plus claire et plus angoissante que jamais, le recours à une norme morale qu'il est impuissant à définir et à imposer (16).

Il y a aussi les *victimes* du progrès, ceux qu'il écrase, ceux qui n'arrivent pas à suivre, ou à comprendre : les paysans qui ne peuvent s'équiper, les jeunes qui cherchent en vain une place dans la société et un sens à la vie, les vieux à qui pèse comme une tare leur inutilité...

(16) « Parler d'un progrès moral de l'humanité n'a peut-être pas grand sens. Du moins l'affirmation reste-t-elle très ambiguë... Si l'homme est un être moral, c'est-à-dire responsable et libre, l'idée que cette moralité pourrait lui être imposée du dehors ou dépendrait des circonstances est contradictoire. L'essence de la moralité ne peut qu'être la même pour l'homme d'hier et l'homme de demain. Et la personne choisira toujours son être d'une façon imprévisible et libre ; mais ce sont les conditions d'exercice de cette moralité qui peuvent se transformer - et qui se transforment en effet... » J. LACROIX, *.Histoire et Mystère*, Tournai-Paris (Casterman) 1962, p. 26.

Ces témoins désespérés ne contredisent pas à la réalité du progrès. Ils invitent à en reconnaître les limites.

Le progrès peut grandir l'homme. Il peut aussi l'anéantir ou le perdre. Il ne suffit pas à le satisfaire (17).

CONCLUSIONS (partielles et provisoires...).

1. Un monde solide, consistant,

- mais cependant en recherche, en progrès constant,
- et d'où n'est pas absente une certaine inquiétude

2. Un monde jeune, qui vient de naître. D'où

- un décalage entre les premiers-nés de ce monde et ceux qui ont encore à y naître, à y participer activement,
- une certaine ivresse : cf. les excès et la santé des Barbares,
- une grande espérance pour l'Eglise : des voies encore à peine discernées peuvent s'ouvrir demain.

3. Un monde qui n'est pas fondamentalement anti-spiritualiste, ni dénué de toute préoccupation religieuse, malgré ses négations et son indifférence massive.

II. - MISSION DE L'EGLISE DANS LE MONDE

Preliminaire : L'Eglise est dans ce monde, et doit se considérer comme telle sous peine de faire un complexe de ghetto, issu d'une nostalgie de la chrétienté. Ambiguïté de la formule : ce monde est né *en dehors de l'Eglise*. (Elle correspond à un phénomène historique, mais ne doit pas amener à concevoir en termes d'extériorité les rapports de l'Eglise et du monde).

Il s'agit moins d' « aller à ce monde » que d'y *vivre*, moins de s' « incarner » que de refuser de s'abstraire, de s'évader. (Ne pas confondre un certain état - transitoire - de l'Eglise avec sa situation et sa vocation fondamentales).

I. - RECONNAITRE CE MONDE TEL QU'IL EST, AVEC SA SOLIDITE ET SON UNITE.

1. *Ne pas commencer par rechercher la « faille »*. C'est une tentation très fréquente. Elle se trouve confirmée par le désarroi que provoque très souvent la rencontre d'athées humainement très structurés, d'hommes enfin « debout », mais sans Dieu. On en voit le danger : greffer la foi en exploitant les points faibles de l'humain peut très bien ne conduire qu'à *l'aliénation religieuse*.

2. *Ne pas faire trop vite un « tri des valeurs »*, qui annexe ce qui est positif, et qu'on baptise hâtivement chrétien, en le jugeant de l'extérieur. Cette

(17) C'est toute l'ambivalence du progrès technique : « Par la technique, l'homme objective son activité et s'objective lui-même, comme il le fait dans le Droit, dans l'Etat, dans les institutions, dans la connaissance scientifique et dans le langage. Ces médiations sont les moyens d'existence nécessaires à un esprit vivant dans un monde. Là où il y a médiation, l'aliénation guette. Elle guette le chrétien dans son Eglise et l'intellectuel dans ses documents aussi bien que l'ouvrier à l'usine ou le consommateur de confort. Il y a des sociétés que la technique pétrifiera comme il y a des sociétés que le droit, la théologie ou le pouvoir ont figées. Mais veiller à la pente de l'aliénation n'implique pas de refuser la médiation. Ou bien il faut renoncer à la condition même de l'homme, au langage, au mouvement, et revenir au mollusque fixé dans un coin de rocher... E. MOUNIER, *La petite peur du XX^e siècle*, Neufchâtel-Paris, 1948, p. 91.

méthode n'est, au fond, qu'une « apologétique facile » (18). Elle ne respecte ni la liberté des athées (19), ni la spécificité de ceux qui ne sont pas athées, mais croyants d'autres univers religieux, voire des fils d'Abraham, ni l'originalité de la foi chrétienne.

3. Mais vivre les *exigences spirituelles de ce monde* en ce qu'elles ont de plus profond :

A. - Faire pour soi-même l'expérience, peut-être douloureuse et difficile, mais indispensable, de la voie *négative*, réagir contre cette « dégradation de l'idée de Dieu » (20) qui se rencontre jusque chez les croyants, et qui à la source même de l'athéisme contemporain : le Dieu que nient les athées, c'est le plus souvent d'abord le Dieu des chrétiens (21).

B. - Pousser jusqu'aux dépassements que postule la situation spirituelle de ce monde en le remettant en cause de *l'intérieur*.

La *voie négative* n'est dangereuse que dans la mesure où l'on s'y arrête (qu'on soit chrétien ou non) : on revient alors à l'affirmation, c'est-à-dire à l'absolutisation d'une valeur (qu'on peut aussi baptiser Dieu) ce qui est interdit même au chrétien, tant qu'il ne connaît pas Dieu tel qu'il est.

L'athéisme ne se réfute pas par une contestation de type purement philosophique. Sinon, il suffirait de faire une bonne apologétique (qui n'en demeure pas moins indispensable). Mais l'athéisme, dans la mesure où il se veut absolu, n'est pas purement rationnel, nous avons vu qu'il comportait une option de type religieux (22).

II. - SE PRESENTER SELON LES NORMES ESSENTIELLES DE SA MISSION.

1. SERVICE. Que veut-on dire quand on parle de *l'Eglise au service du monde* ? Ne pas oublier qu'il s'agit d'un *ministère du salut*. Si le mot « ministère » paraît trop dévalué, disons que l'Eglise *sert pour sauver*, pour diviniser. Il s'agit bien (des réponses au questionnaire ont insisté sur cette exigence) d'un service *désintéressé* (et non *prosélytisme*) en travaillant pour Dieu, on sert

(18) « Une apologétique facile a peut-être trop insisté ces derniers temps sur la croyance implicite de l'incroyant et voulu lui faire avouer Dieu malgré lui : l'heure est sans doute venue de mettre davantage l'accent sur l'incroyance du croyant. » J. LACROIX, *Le sens de l'athéisme moderne*, p. 58.

(19) Cf. les protestations des incroyants contre ces annexions. En voici un exemple : « Pour un catholique, rien d'estimable ne peut être étranger à Dieu Si un homme digne d'estime est athée, c'est qu'il cherche Dieu, et chercher Dieu c'est l'avoir déjà trouvé... Dieu est un cercle vicieux dont on ne peut pas sortir. » R. VAILLANT dans *l'Action* du 28 déc. 1945, cité par I. LEPP, op. cit. p. 13.

Cette protestation ne doit pas faire oublier une distinction capitale : autre chose est d'affirmer l'action de Dieu, de sa grâce, en tout homme de bonne volonté, autre chose parler de « chrétien qui s'ignore » : on ne peut être chrétien malgré soi, sans une démarche libre de sa propre volonté.

(20) Dégradation tout aussi grave dans l'idéalisme que dans l'anthropomorphisme. Le déisme du XVIII^e siècle, qui réduisait Dieu à n'être qu'une idée ou une force, a fait des ravages jusque chez les chrétiens, chez qui nous saisissons fréquemment la difficulté de croire en un Dieu personnel.

Cf. J. MARITAIN, op. cit. p. 12.

(21) « Un autre trait caractéristique de l'athéisme moderne est que ses adeptes, dans leur majorité, prétendent être athées non seulement par rapport aux croyances d'une seule religion, celle du milieu auquel ils appartiennent, mais de manière absolue. Ils nient tous les dieux, revendiquent l'autonomie absolue de l'homme et de l'univers, considèrent toute foi comme ennemie de la raison, reconnue pour l'unique critère de la vérité. Le psychologue devrait trouver abondante matière à réflexion dans le fait que ce soit justement la religion la plus pure et la plus sublime, de l'aveu même de ses adversaires, qui ait vu surgir dans son sein l'athéisme le plus virulent et le plus généralisé... Quoique se voulant absolu, l'athéisme moderne se dévoile malgré tout en premier lieu comme antichrétien... » I. LEPP, op. cit. pp. 15-16.

(22) Cf. J. Y. JOLIF, *Signification humaine de l'athéisme contemporain*, dans *Economie et Humanisme*, n° 97, mai-juin 56, p. 196.

les hommes *pour eux*, le salut n'est pas une marchandise qu'on place, mais bien *leur destinée*.

2. SACREMENT (révélation, re-présentation, communication active de Jésus-Christ).

A. - Purification nécessaire : le *visage* de l'Eglise doit se dégager sans cesse de tout ce qui compromet le témoignage qu'elle rend à Jésus-Christ.

B. - Signification *d'ensemble* : insuffisance d'une action de commandos missionnaires ; insuffisance également d'un effort de laïcs dont on ne verrait plus le lien organique avec la Hiérarchie.

C. - *Parole* à dire au monde : la Parole de Dieu qui concerne ce monde, c'est-à-dire :

- ni un « kérygme » mal compris qui ferait fond sur l'efficacité de la Parole biblique prise dans sa matérialité. Si la Parole de Dieu est efficace, ce n'est pas en vertu de son expression matérielle : il s'agirait alors d'une efficacité magique (23).

- ni une parole qui ne ferait que révéler à l'homme « de bonne volonté » ce qu'il vit (sous prétexte que, déjà, la grâce travaille en lui...)

Mais une Parole venant de Dieu et qui est appel, invitation dynamique au dépassement radical qu'est la conversion.

III. - ETRE LUCIDE SUR SA SITUATION ET SES MOYENS.

1. S'agit-il simplement *d'abandonner les 99 brebis* (24) - qui ne sont plus 99 -- sous prétexte qu'elles ne participent pas aux grands courants où se forge la mentalité moderne ?

L'audace que suggère la parabole ne permet pas de l'utiliser pour répudier la prudence traditionnelle - et non moins évangélique - de l'Eglise, toujours soucieuse des « petits », des chrétiens « peu évolués », mal armés contre les épreuves et les scandales (25).

2. Ou bien, faut-il *engager les 99* dans l'expérience d'affrontement vécu dont nous avons parlé ?

C'est sans doute fondamentalement nécessaire, mais en même temps dangereux et donc œuvre de longue patience. On ne peut attendre, pour commencer la Mission que ce soit fait effectivement, sous peine de sombrer dans l'illusion et l'inaction. La Mission de l'Eglise est toujours un devoir actuel, parce qu'elle lui est essentielle.

3. Alors, - solution plus réaliste, semble-t-il - l'Eglise *spécialise* des missionnaires (cf. saint Paul, avec les nuances que comporte déjà cette spécialisation chez l'Apôtre).

Il semble que nous touchons là au plus profond la *raison d'être* de la MDF (mais pas seulement de la MDF : la création de l'AC est née d'une prise de conscience semblable).

(23) Cf. D. GRASSO, *Le kérygme, annonce première de la foi*, dans *Parole et Mission*, n° 13, pp. 168,183

(24) Cf. AUER, dans *Anima*, juin 61, cité dans *Signes du Temps* 10/61, et dans *Lettre aux Communautés*, 1/62, p. 27.

(25) Cf. La traditionnelle prudence de l'Eglise vis-à-vis des hypothèses scientifiques qui peuvent remettre en question la foi des « petits » : « Quand des hommes éprouvés aux hautes altitudes ont montré le chemin à suivre, il n'est pas indiqué de jeter la masse des autres à un vertige que tous ne peuvent supporter. Le procès de Galilée, indéfendable scientifiquement, était une protection disciplinaire des faibles en attendant que mûrisse la pensée des forts. » E. MOUNIER, op. cit. p. 83.

III. - MISSION DE LA M. D. F.

Preliminaire : Nécessité de bien distinguer :

- la Mission, les buts, la raison d'être proprement dite,
- et les moyens, formes ou options qu'implique cette raison d'être conformément à la situation de l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui.

I. - LA RAISON D'ETRE *proprement dite* (pourquoi la MDF existe ?)

1. *Mission de France et Mission de l'Eglise.*

A. - *A ne pas identifier* : Le M D F n'a pas à assumer toute la Mission de l'Eglise. La MDF n'est pas le seul organisme créé pour faire face aux exigences missionnaires nouvelles.

B. - *A spécifier* : la spécificité de la MDF, en même temps que son articulation avec la mission totale de l'Eglise, s'origine dans la responsabilité apostolique de *l'épiscopat français*, dont elle relève, et dont l'autorité s'exerce par le Prélat et la Commission épiscopale.

C. - *A articuler* :

* parce que la MDF est un organisme d'Eglise,

* parce que la MDF travaille parmi d'autres, avec d'autres, sur un terrain où l'Eglise est déjà *visiblement implantée* (impossible d'assimiler son rôle à celui des « missions étrangères » du passé, malgré le choc qu'a pu produire le rapprochement - « France, pays de mission ? » - et malgré le bénéfice que la MDF peut tirer de la Missiologie : identité de l'attitude fondamentale de l'Eglise par rapport à tout monde chrétien ; c'est toujours la même Christ qu'elle révèle à ceux qui ne la connaissent pas et à ceux qui ne la connaissent plus).

Que l'Eglise implantée sur le même terrain doive « se mettre en état de mission », c'est incontestable : la MDF a le devoir d'y pousser, par information et interrogations, voire par des réalisations exemplaires, mais ce rôle ne suffit pas plus à le définir que le rôle de Paul au « concile » de Jérusalem ne suffit à définir sa mission.

2. *La finalité propre de la MDF.*

A. - Non la prise en charge d'un milieu déterminé (fût-ce le milieu ouvrier) avec toutes les charges ecclésiastiques qui concernent ce milieu.

B. - Ni la spécialisation exclusive dans des « circuits vierges » (v.g. certains secteurs sociologiques où l'Eglise n'assure jusque-là aucune présence institutionnelle).

(Il faut rappeler ici que le monde nouveau dont nous avons parlé dans la première partie, n'est pas une entité close et isolée ; il comporte, certes, des conditionnements objectifs déterminés, mais aussi une *mentalité* qui, bien que plus répandue en certains milieux qu'en d'autres, est assez diffuse et tend à devenir universelle).

C. - Mais le *travail missionnaire*, objectivement défini, c'est-à-dire l'évangélisation, le passage à la foi, l'enracinement de l'Eglise dans des mentalités qui lui sont étrangères (soit qu'elles naissent aujourd'hui hors de son influence, soit que, déjà anciennes, elles n'aient jamais été vraiment christianisées).

Cet enracinement ne consiste pas seulement en une transformation globale de ces mentalités. Il suppose la fondation effective de cellules d'Eglise au cœur des mondes les plus marqués par ces mentalités.

La MDF se définit davantage par cette fonction qu'elle remplit que par les gens qu'elle prend en charge ou les situations qu'elle assume. Cela ne signifie pas que les milieux pris en charge ou les situations assumées soient sans importance. Mais la spécificité de la MDF est d'un autre ordre et c'est elle qui commandera le choix des implantations et des situations.

3. Les limites du champ d'action.

Il en faut - malgré la diffusion de la civilisation nouvelle jusqu'à l'échelle planétaire - sinon on recommence à raisonner comme si la MDF était le seul instrument de la mission de l'Eglise. Plus simplement, il suffit de se rappeler qu'on ne peut pas tout faire et le faire sérieusement.

Où chercher ces limites, sinon dans ce qui spécifie l'extension du rôle de la MDF, c'est-à-dire (cf. supra) la *responsabilité de l'épiscopat français* dans toute l'ampleur de sa mission ? N'y aurait-il pas là un critère fondamental en ce qui concerne, notamment, l'extension des implantations dans le Tiers-Monde, qui pose des questions sérieuses, comme en témoignent certaines réponses au questionnaire (26) ?

II. - LES MODES D'ACTION (*pourquoi la MDF est ce qu'elle est*)

1. Un corps sacerdotal.

A. - Rôle primordial et nécessaire du prêtre dans l'Évangélisation : la Hiérarchie - dont le prêtre fait partie - ne peut pas être missionnaire seulement par procuration. Sinon l'Eglise n'est pas vraiment engagée comme telle dans l'évangélisation.

B. - Pourquoi un *corps* ?

- Structure fondamentale de l'Eglise, communauté de frères, qui fait la Mission d'abord par le témoignage de son unité (cf. Jn. 17,21).

- Unité du monde à évangéliser (cf. supra).

- Responsabilité *collégiale* de l'épiscopat vis-à-vis de l'ensemble de la MDF, et non simplement responsabilité de chaque évêque vis-à-vis des prêtres de la MDF travaillant dans son diocèse.

- *Structure canonique* de la MDF (sens de l'érection en *prélature*, de l'incardination *ad titulum Missionis Galliae*)

- A un niveau plus pragmatique, exigence de coordination et de co-responsabilité pour un travail aussi difficile :

(26) Cf. J. FAUPIN, La Mission de France, pp. 105-106.

- * si l'on cherche une *signification d'ensemble* (à réaliser d'abord au niveau des « spécialistes » de la Mission ;
- * si l'on admet la nécessité de confronter et d'approfondir ensemble les découvertes, les recherches et les difficultés.

2. *Un corps sacerdotal séculier.*

Cette caractéristique, énergiquement revendiquée par la MDF depuis ses débuts, semble bien trouver son enracinement dans

- la dépendance de la MDF par rapport à un épiscopat :

- * La *Commission épiscopale*, qui est le lien normal entre la MDF prise dans son ensemble et l'épiscopat français pris dans sa collégialité,

- * les *évêques résidentiels* qui font appel à elle.

- le voisinage constant avec l'Eglise déjà implantée : nécessité d'une étroite *solidarité* avec l'Eglise locale, pour la mission à faire.

3. Un corps sacerdotal qui doit inventer *un nouveau style de vie* (revient souvent dans les réponses). Invention nécessaire pour plusieurs raisons

- *Structure nouvelle du monde* à évangéliser, exigeant un style de rapports nouveau entre l'Eglise et ce monde.

- Mission à faire par des *prêtres*. (Quelles que soient les situations, il ne s'agit pas de *suppléance* des laïcs. Ceux-ci ont évidemment leur place essentielle dans la Mission de l'Eglise. Les rapports nécessaires à instituer, dans le cadre de l'effort missionnaire, entre prêtres et laïcs, contribueront évidemment à modeler le visage nouveau du sacerdoce missionnaire. Mais le prêtre ne pourra jamais emprunter purement et simplement au laïc son style de vie).

- Mission à faire sur un terrain où l'Eglise est déjà *visible* (de façon au moins fragmentaire, épisodique et lointaine). Donc impossibilité de copier strictement le style de vie des missionnaires en terre étrangère, où l'Eglise serait à tous égards absente.

— Nécessité d'intégrer Sacerdoce et Mission.

CONCLUSION

La nécessité d'un incessant réajustement de notre visée missionnaire avec la situation du monde et la conscience de l'Eglise nous impose de poursuivre une recherche régulière pour laquelle le présent schéma n'a pu indiquer que certains points de départ.

Une telle recherche ne peut se limiter à une découverte du monde, qui n'irait pas de pair avec un approfondissement religieux. Elle ne peut non plus s'en tenir à un inventaire d'événements et de problèmes locaux, sans passer par un niveau de réflexion qui suppose un minimum de nourriture intellectuelle.

Les formes et les méthodes de cette recherche seront évidemment très variées selon les situations et les tempéraments (lectures, sessions, etc...). L'équipe devrait cependant, avec l'aide du Régional, assurer à tous les moyens d'une régularité suffisante en ce domaine.

Les commissions urbaine et rurale paraissent des instruments particulièrement appropriés pour orienter et concerter ces recherches selon les besoins qui se manifestent au niveau de l'ensemble.

Schéma n° 2

Implantations et tâches de la Mission

Ce schéma se situe à mi-chemin entre le schéma n° 1 (sur « la raison d'être de la Mission aujourd'hui »), et les conclusions des ateliers (Prêtres paroissiaux travaillant, Paroisse et Mission, Secteurs Missionnaires) sur les modalités pratiques de l'effort apostolique, dans les implantations et dans les tâches prises en charge effectivement.

Il n'y a pas de lien absolu entre une définition de la « raison d'être de la Mission » et le choix des implantations ou des tâches. Ce choix relève d'une « politique », avec tout ce que ce mot comporte de liberté, d'appréciation contingente, en même temps que de réflexion et de rationalité.

PREMIER PRÉLIMINAIRE.

Rappelons en quelques mots les interrogations des prêtres de la Mission.

1) La Mission, depuis ses origines, accorde une priorité d'intention et d'action au monde ouvrier (ce qui ne veut pas dire une exclusivité). Cette priorité lui semble appelée par les données objectives de la déchristianisation en France, et en même temps conforme à la volonté de l'épiscopat (Assemblée plénière de 1960), spécialement de la Commission épiscopale de la M.D.F. Mais les prêtres exerçant leur ministère dans les secteurs urbains se demandent comment assurer réellement cette priorité, dans les circonstances actuelles.

2) Nous avons de *lourdes charges paroissiales*. Elles sont relatives à la résidence des gens et elles comportent un poids de structures au service directement des seuls chrétiens y compris ceux qui ne seront apparemment jamais les co-responsables de l'effort missionnaire. Comment ne pas être absorbés par les chrétiens et rencontrer des non chrétiens pour les évangéliser ? Comment ne pas être seulement les prêtres de leur résidence, mais de leur travail, de leur culture, de leur action collective ?

- Cet handicap causé par les charges paroissiales est particulièrement ressenti quand il s'agit des grandes paroisses, surtout en grandes agglomérations. Le poids des structures y est lourd et absorbe le temps et les énergies ; l'amenuisement de la dimension résidentielle au profit d'autres dimensions de l'existence des gens, plus déterminantes (comme le travail) y est plus évident. D'où la question : Faut-il prendre ou garder de telles paroisses ?

3) On parle beaucoup de « *secteurs sociologiques* ». Le mot est mal défini. Derrière ce flou, on devine deux visées : l'une, c'est qu'il faut rencontrer les gens autrement que sur le territoire ou dans l'habitat, *dans leur vie plus essentielle* ; l'autre, c'est que le prêtre doit vivre de la vie des gens pour être présent à leur existence et y signifier Jésus-Christ.

A ce propos, on parle beaucoup du « Technique ». Là encore, les notions sont générales. Pourquoi cet intérêt porté au technique ? De ce que la technique et la mentalité technique pénètrent de plus en plus la vie des hommes, mais aussi de ce que la voie vers le monde ouvrier est obstruée.

4) Une autre question est celle des « *secteurs pauvres* ». Les uns disent : « Si la Mission ne prend pas en charge le « monde » des pauvres, elle n'est fidèle ni à sa vocation originelle, ni à l'Evangile ». D'autres disent : « La Mission n'est pas faite pour les Sibéries désespérées, mais pour les centres de diffusion de la mentalité moderne ».

5) *L'Action Catholique*. - Il ne s'agit pas de rapports entre Action Catholique et Mission dans les secteurs, mais de la prise en charge éventuelle, par la Mission, de postes d'Aumôniers nationaux ou diocésains. Les positions ne sont pas claires. Certains disent : « Les aumôneries mettent essentiellement en relation avec les chrétiens alors que nous sommes faits pour les païens ». D'autres disent : « L'Action Catholique a une dimension missionnaire ». Il faut signifier qu'il y a des appels précis de l'Eglise pour des charges d'aumôniers et qu'il y a sans doute à distinguer les deux niveaux de responsabilité : diocésain et national.

6) *Le Tiers-Monde*. - Là encore, la position de la Mission n'est pas unanime. Les uns craignent que la visée « Tiers-Monde » ne voile une évasion motivée par les difficultés rencontrées en France. D'autres disent : « C'est le grand enjeu pour l'Eglise, c'est le monde des pauvres, c'est le prolongement logique de notre effort en ce temps de mondialisation des consciences ». Rappelons à ce sujet que la décision de principe d'apporter une contribution MDF à l'évangélisation du Tiers-Monde fut prise lors de l'Assemblée générale de 1959, à la suite d'une conférence sur ce sujet, et d'une réunion des prêtres s'y intéressant autour du P. Augros. (Les textes relatifs au Tiers-Monde vous seront communiqués ultérieurement).

DEUXIEME PRÉLIMINAIRE.

Une politique comporte une visée, un but qu'on se propose, et, en même temps, une évaluation des données, des conditionnements.

Dans tout ce qui va suivre, il ne faudra pas oublier la réalité du monde, de l'Eglise et de la Mission.

a) La carte de la France, avec ses diocèses, ne nous est pas représentée vierge de toute implantation M.D.F. Il y a un passé qui explique le présent et engage l'avenir. Sans doute un commencement à zéro, compte tenu de l'expérience acquise et des ressources existantes, ne reproduirait-il pas ce que l'histoire forcément tâtonnante des *vingt dernières années a réalisé comme dispositif de la Mission*. Il n'est pas étonnant que le prêtre de la Mission, lorsqu'il se place à un point de vue global et idéal, souhaite une rectification importante de ce dispositif, et que, se plaçant au point de vue de son secteur, il estime que la Mission n'a pas le droit de partir, sous prétexte de faire une « grande politique ». Les gens ne sont pas des cobayes, dit-on !

b) Face au monde d'aujourd'hui, la Mission doit évaluer avec vérité *ses ressources*. Ni quantitativement, ni qualitativement, elles ne sont infinies. Et dans le qualitatif, il faut comprendre les compétences humaines, les forces humaines, les capacités et valeurs sacerdotales. Ne surévaluons pas nos aptitudes, en évaluant les nécessités de l'évangélisation.

c) Enfin, le travail évangélisateur se fait au nom de l'Eglise et à partir d'elle, ou ne se fait pas. Or, *le rapport évangélisateur entre l'Eglise et le monde*, est plus à établir que déjà établi. Le faire exister entre dans la raison d'être de la Mission aujourd'hui ; si le problème est à résoudre, ne soyons pas étonnés des difficultés actuelles. Ceci concerne les « situations de travail », mais bien plus profondément

l'ensemble des démarches qui nous semblent requises de la part de l'Eglise en vue de l'évangélisation du monde d'aujourd'hui.

d) Il ne faut pas oublier aussi que la mise en place d'organismes d'évangélisation, si bien adaptés soient-ils, ne fait pas toute la Mission. Celle-ci est une œuvre de longue haleine. Certes, la présence vraie parmi les hommes est un conditionnement nécessaire du travail d'évangélisation. Les autres étapes de ce travail : mise en route des hommes de bonne volonté, annonce parlée du Message de l'Evangile dans une langue accessible à ceux auxquels on s'adresse, lente formation de la Foi à travers les événements d'une vie, formation d'un laïcat d'Action Catholique, etc., sont autant de points qui doivent être approfondis par la Mission de France. Il s'agit en effet pour nous de préciser dans quels termes pourra le mieux s'établir le rapport évangéliste entre l'Eglise et le monde d'aujourd'hui.

EN VUE D'UNE POLITIQUE D'IMPLANTATION

Les prises en charge et leurs critères

I. - PRÉCISONS LE SENS DES MOTS.

1) *Secteurs géographiques et sociologiques.*

Nous avons pris l'habitude de distinguer, en les opposant « géographique » et « sociologique ». Notre formulation est incorrecte et risque d'obscurcir la réflexion.

En réalité, le « géographique », ou le « territorial », est une catégorie sociologique, au même titre que les autres catégories, telles que le culturel, le professionnel, le politique. En effet :

A. - Sur un territoire, d'autres fonctions que la fonction résidentielle provoquent des circuits de relation, en déterminant des similitudes humaines : ainsi, dans un bourg, il y a la catégorie des commerçants, dans une banlieue, il y a un monde ouvrier avec souvent ses structures locales (politiques, syndicales ou autres).

B. - Les structures sociologiques sont géographiquement situées, parfois avec des centres privilégiés : ainsi, il y a des centres de cheminots (comme Tergnier).

C. - En conséquence, la paroisse n'est pas, de soi, à définir par un territoire, mais par un lieu (celui de la célébration eucharistique) : le fait de la délimitation territoriale canonique ne préjuge pas des *modalités* d'évangélisation à établir est fonction des diversités sociologiques (résidences, professions, regroupements divers). Ceci est étudié par l'Atelier Paroisse et Mission.

2) *Pauvres et secteurs pauvres.*

A. - Ne pas confondre « pauvres » et « secteurs pauvres ».

L'attention privilégiée aux « pauvres », là où nous sommes, une charité évangéliquement signifiée à leur endroit, font partie de notre fidélité missionnaire. De soi cela relève d'une orientation *apostolique ou missionnaire, sur le secteur* où nous sommes implantés : cela *ne relève pas d'une politique d'implantation*. Certains secteurs peuplés comportent numériquement plus de pauvres que d'autres secteurs plus réduits, mais uniformément pauvres.

A la limite, la Mission pourrait avoir une orientation vers les pauvres, elle pourrait signifier prophétiquement une prédilection à leur égard, sans prendre en charge aucun secteur uniformément peuplé de pauvres.

B. - Il faut maintenant, pour apprécier les raisons de prendre en charge des « secteurs pauvres », distinguer les divers sens du mot pauvre. Chacun de ces sens ne fournit pas la même lumière sur les critères d'implantation.

a) *Pauvreté économique ou sociale.*

C'est le sens fondamental. Tout le monde voit ce que cela veut dire. L'Evangile nous dit que la pauvreté, au sens spirituel dont on parlera plus loin, est pratiquement liée à la pauvreté matérielle.

Mais il faut distinguer encore des degrés dans cette pauvreté matérielle :

- le monde ouvrier peut être pris globalement, avec des nuances, comme un monde de pauvres. Et la présence évangélisatrice au monde ouvrier peut être voulue précisément pour cette raison : mais il y a d'autres raisons, à savoir qu'il est, en même temps, déchristianisé, porteur d'une mentalité et d'un esprit nouveaux.

- On peut aussi penser au sous-prolétariat, ce qui est tout autre, et pose des questions spécifiques quant à la prise en charge : par exemple, ce degré de pauvreté appelle de la part de l'Eglise des signes de charité exemplaires et prophétiques, mais aussi cette déshumanisation exige de ceux qui se consacraient à ces laissés pour compte de la société un équilibre humain, un soutien d'équipe et une solidité spirituelle vérifiés.

b) *Pauvreté « spirituelle ».*

Il faut encore distinguer :

- Si on entend le mot au sens de Mt V. 9, on retombe dans la pratique pastorale. Les « pauvres selon l'esprit » sont évidemment les plus évangélisables, et ils sont le plus souvent matériellement pauvres. Mais *parce que c'est une catégorie « spirituelle », il n'y a pas de secteurs homogènes de ces pauvres.* Il ne peut être question de prise en charge d'une telle catégorie sociologique qui n'existe pas.

- Si on prend le mot au sens de *pauvres de foi*, donc d'incroyants, ou athées, ou indifférents, c'est autre chose. Ils peuvent n'être en recherche de rien, complètement fermés à Dieu. La Mission est faite pour les « plus loin ». C'est un critère fondamental de prise en charge. Mais si fondamental qu'il ne puisse suffire à lui seul, car il faudrait les 2/3 de la France. D'autres critères doivent intervenir, pour le choix précis à opérer parmi tous ceux qui sont peuplés de pauvres de foi. Par exemple, le caractère central ou déterminant du lieu ou de la catégorie de gens, les possibilités offertes par l'Eglise locale (appui épiscopal, effort d'ensemble, alliances possibles avec d'autres prêtres ou des laïcs).

- Enfin, on peut appliquer le qualificatif à *un diocèse devenu tellement indigent de prêtres et de chrétiens*, qu'il a un besoin urgent de *renfort*. Ce peut être un motif de prise en charge. Mais pas de soi déterminant. Il faut par exemple vérifier si c'est uniquement pour couvrir de la surface qu'on nous demande, sans modifications appropriées des façons apostoliques, sans les possibilités d'appui ou de collaboration que même un diocèse pauvre peut offrir. Sinon, la Mission enverrait des prêtres user leurs forces et peut-être leur foi, dans une entreprise sans issue et le diocèse ne serait pas réellement aidé.

c) *Pauvreté « humaine ».*

Un secteur rassemblant assez uniformément des pauvres (d'argent et de foi) peut en même temps offrir des ressources humaines ; des gens pauvres peuvent être des gens qui attendent quelque chose, qui se mettent en route, qui développent leurs possibilités : telle banlieue ouvrière, tel secteur de petite culture. On voit tout de suite que la Mission peut trouver sa place en de tels secteurs.

Mais si le secteur ne comporte plus guère que des gens âgés ou désespérés, assistant inactifs ou impuissants à la mort du pays, la question est autre. Elle ne peut en prendre *la responsabilité qu'à titre prophétique, exemplaire*, c'est-à-dire en vue d'amorcer sur la région une reprise de vitalité (aux plans humain et religieux) ; ce qui exige, ici encore, des possibilités concrètes de devenir un levier par rapport à un ensemble.

PAUVRES ET SECTEURS PAUVRES

1. La Mission de France a se place dans des diocèses et des secteurs particulièrement *pauvres de foi*, à condition :
 - a) de *ne pas être en situation isolée* ou marginale, par rapport à l'ensemble territorial ou par rapport aux courants humains.
 - b) de pouvoir trouver un appui et des collaborations dans le diocèse ou le voisinage ecclésial.
- 2, La Mission de France peut situer des équipes dans des secteurs dépourvus de vitalité humaine, à *titre de signe*, si elles peuvent pratiquement rendre au pays et au diocèse une espérance.
3. Il est dans la vocation de la Mission de France de consacrer des prêtres au sous-prolétariat, à condition que leur solidité humaine et religieuse ait été vérifiée, que leur travail soit intégré dans l'ensemble du travail de leur équipe et coordonné avec d'autres efforts semblables dans la Mission.

II. — LES CHARGES PAROISSIALES.

TROIS critères :

Aussi bien pour le rural que pour l'urbain, il semble que d'éventuelles prises en charge, des transferts, de purs abandons ou des maintiens de postes, doivent être calculés en fonction des CRITERES suivants :

A

(1) Il est indispensable que l'effort entrepris sur un secteur puisse se relier, dans le diocèse, et autant que possible à l'intérieur de « secteurs missionnaires » ou de « zones de pastorale rurale », à *un effort suffisamment convergent*.

I. - Etant donné l'importance du « signe d'Eglise » nécessaire à l'évangélisation efficace des non-chrétiens, étant donnée la démoralisation qui guette les prêtres lorsque leur effort est uniformément contesté ou pratiquement contredit par le voisinage, le critère doit avoir une importance considérable.

S'il n'y a pas, au moins, possibilité de dialogue et de collaboration permanente soit avec le clergé, soit avec des organisations de laïcs, ou s'il n'y a pas au moins un appui déterminé de l'autorité diocésaine, la Mission doit éviter de se mettre dans des impasses ; si elle s'y trouve, elle doit préparer un retrait, en accord avec la Commission épiscopale.

II. - *Ce critère interdit désormais d'accepter de prendre des secteurs* constituant des « en soi », coupés de relations formant une enclave strictement « Mission de France ».

Il est interdit également de prendre de trop vastes secteurs, formant un vaste domaine « Mission de France ». Il suffit que l'implantation soit assez grande pour permettre à l'équipe de participer à un effort d'ensemble. *Notre vocation n'est pas de tout prendre*, mais de travailler à l'effort missionnaire de l'Eglise.

B

(2) Il est indispensable que les paroisses prises en charge correspondent à des *secteurs paganisés*, soit du monde ouvrier, soit du monde rural.

- Dans le rural, ces situations sont à déterminer d'après la nature des zones, leur degré de déchristianisation. Elles sont au cœur d'un monde non-chrétien.

- Dans l'urbain, ces situations sont à chercher en milieu populaire et par priorité au contact du Monde Ouvrier s'il est vrai que c'est l'évangélisation du Monde Ouvrier que la Mission de France retient comme prioritaire.

- Des prises en charge peuvent être envisagées pour rendre la M.D.F. *plus proche de gros centres industriels*.

C

(3) Il est indispensable que les prêtres placés *en paroisse* aient des possibilités réelles *pour assurer la proximité* avec le monde à évangéliser.

Il est certain que la paroisse situe d'abord les prêtres par rapport aux chrétiens. Toutefois, elle permet aussi des contacts avec des gens plus ou moins éloignés de la foi. Même placés en dehors du milieu de travail, si important pour la mentalité ouvrière, les prêtres des paroisses peuvent assurer un certain contact avec le monde ouvrier, bien imparfait sans doute, mais non négligeable.

Il existe aussi, *à partir de la paroisse, des possibilités de travail manuel*. Ceci sera éclairé par les conclusions des ateliers des prêtres travaillant manuellement et par celles de l'atelier « Paroisse et Mission ».

En aucun cas, le travail des prêtres ne devra être considéré comme un luxe, *une originalité* missionnaire trouvant sa place après le reste. Il ne constituera pas non plus *une sorte de privilège* missionnaire dont la rançon serait la surcharge d'autres prêtres cantonnés dans les tâches cultuelles et catéchétiques.

N. B. - Un problème est posé par les paroisses ayant un gros volume ou des structures alourdissantes. A quelles conditions une équipe de la M.D.F. peut-elle être fidèle à sa vocation lorsqu'elle porte cette charge ? Quelle importance a un effort de transformation des grandes paroisses en fonction de l'évangélisation ? Quels seraient les inconvénients d'un départ ? Quand des questions d'abandon ou de transfert se posent, elles doivent être étudiées sous la forme d'une confrontation entre l'équipe locale, la région et l'atelier « Paroisse et Mission ».

III. - CHARGES NON PAROISSIALES.

A. - *Comment se pose le problème ?*

1. Il faut dire et redire, en proposant d'autres solutions complémentaires viables, que le travail *paroissial*, même réajusté en vue de l'évangélisation, *ne suffit pas* à résoudre le problème missionnaire auquel il nous est demandé de répondre.

Encore faut-il vérifier si nous avons bien fait, sur le terrain paroissial, tout l'effort de transformation qui est nécessaire et possible, en particulier pour la hiérarchie des tâches et le style de vie du prêtre.

2. Il faut tenir compte de ce que la *visibilité de l'Eglise* est réalisée de fait surtout par les paroisses et qu'elle compte pour beaucoup dans l'évangélisation : voir sur ce sujet les conclusions de l'atelier Paroisse et Mission.

3. La Mission a considéré depuis son origine qu'elle devait contribuer à une évangélisation prioritaire du monde ouvrier. Or tant que la possibilité d'une présence du prêtre dans les milieux de travail n'est pas rouverte, *c'est en paroisse que subsistent les principales possibilités* de ne pas renoncer à cette évangélisation, si réduits que soient les moyens. Il y a un danger d'évasion vers des « mondes » plus riches ou plus lointains.

B. - *Considérants*

1. Cependant la Mission a très fort enregistré la constitution de circuits humains dont la référence n'est plus la résidence, mais la profession, l'organisme culturel ou politique et dont le nomadisme est une fréquente caractéristique (TP, routiers, marins, forains, découvreurs de gisements, hôtellerie, etc.). Elle y découvre un facteur de déchristianisation mécanique : c'est le « physique sociale » qui rend l'Eglise absente de la vie des hommes.

Ce considérant a, d'ailleurs, plus de portée dans l'Eglise s'il y a un responsable doté de juridiction ; si, comme par exemple pour l'hôtellerie, un diocèse particulier est spécialement affecté par ces transformations. Il en va autrement quand le problème est national ou international, et ne comporte pas de responsable précis dans l'Eglise.

2. La difficulté vient de ce que ce domaine du « sociologique » non territorial est *mal inventorié et mal classé*.

Il ne faudrait pas recommencer avec le sociologique l'empirisme intuitif qui a présidé originellement aux implantations rurales et urbaines.

L'Action Catholique, elle aussi référée à des « mondes sociologiques » éprouve des difficultés à spécifier ses mouvements et organisations. Plusieurs critères peuvent jouer : la profession, la mentalité, très proche de la classe sociale, l'âge, les options humaines, voire les entreprises. D'où les différences entre MICIAC et ACI, le rattachement difficile du « Technique », un risque de plafonnement des « équipes enseignantes » sur leurs problèmes professionnels, l'A.C.O., face aux militants d'une part, aux pauvres d'autre part, face aux territoires et face aux usines...

On pourrait rêver que l'Eglise fasse dresser une sorte de carte des « milieux » divers qui appellent une prise en charge appropriée, au même titre qu'elle possède une carte de la répartition géographique de la population.

Ceci dit des obscurités, il reste nécessaire de préparer et de réaliser des prises en charge de « milieux » non évangélisés.

C. - Critères

1. *Priorité, en urbain, à l'évangélisation du MONDE OUVRIER.*

Il ne faudrait pas que la situation dite « sociologique » ou le départ vers le Tiers-Monde devienne une évasion (psychologique ou pratique) en paraissant le lieu automatique de la solution soit du problème missionnaire, soit des aspirations missionnaires des prêtres.

Il y a là un critère de choix. Telle ou telle catégorie de gens peut être ou ne pas être, relative au monde ouvrier, significative en son comportement par rapport au monde ouvrier. Quelques exemples : Les instituteurs sont un milieu assez déchristianisé, mais au surplus, ils sont les éducateurs du peuple, ils sont, ou devraient être liés aux petites gens, aptes à comprendre le monde ouvrier et à former des consciences ouvrières ; le comportement et l'esprit des ingénieurs d'industrie a également une répercussion sur le monde ouvrier, en positif et en négatif...

Et ceci conduit à une réflexion plus approfondie sur les causes de déchristianisation. Le plus radicale n'est pas la transformation physique de la société, dont nous avons parlé plus haut, par exemple, le nomadisme. Le point le plus crucial, la difficulté qui explique le plus véritablement les réticences de l'Eglise ou ses hésitations, c'est la rencontre de la foi et de l'Eglise avec non seulement des regroupements nouveaux (requérant une simple transformation du dispositif), mais *avec des problèmes et des mentalités nouvelles*, y compris le marxisme. Cet affrontement essentiel avec ce que le jargon moderne appelle des mondes « socio-culturels » nouveaux existe déjà partiellement en paroisse. C'est le monde ouvrier qui pose à l'Eglise la difficulté la plus fondamentale. Il s'agit pour nous de ne pas l'esquiver, mais de l'affronter, avec modestie.

Bien mesurer aussi qu'une situation professionnelle n'a pas nécessairement un sens positif en elle-même : une situation humainement pauvre (ouvrière par ex.) a de soi une telle portée ; une situation riche peut être à la limite un contresigne ; en tout cas un reflux collectif de la M.D.F. vers des situations riches aurait un tel sens.

2. *Une consistance vérifiée du milieu envisagé.*

Une prospection sérieuse est nécessaire. Elle consiste à peser la réalité, l'importance en soi, et l'importance par rapport à d'autres milieux, d'un « monde sociologique » envisagé, voir les liens sociologiques et culturels qui lui donnent une consistante, pour s'assurer qu'il appelle vraiment un effort apostolique propre de la part de l'Eglise, et plus précisément de la part de la Mission de France.

Il ne suffit donc pas qu'un prêtre, ayant une compétence ou une aspiration, se propose pour y être personnellement inséré : il faut que cela s'avère valable. Ainsi la M. D. F. ne peut se considérer comme nécessairement responsable des professions marquées par le nomadisme ou l'itinérance : VRP, routiers, bateliers, forains...

3. *Un lien clair avec l'Eglise.*

Eglise ne veut pas dire que la hiérarchie, mais le corps ecclésial.

En fait, elle n'est pas disposée, dans un pays où elle est déjà implantée, à admettre des initiatives apostoliques isolées, qui ne seraient pas solidaires du corps ; ce souci concerne les personnes sacerdotales, et plus encore leur activité apostolique.

En droit, non seulement c'est l'Eglise qui a pouvoir d'authentifier ou non, mais surtout l'effort missionnaire ne peut aboutir que s'il a audience et répercussion dans l'Eglise, et si l'Eglise s'y engage progressivement. Donc les missionnaires doivent établir des liens personnels satisfaisants avec les autres responsables. Et plus encore leurs activités doivent être coordonnées avec celles de leurs frères : ainsi sont assurées la cohérence et la continuité organiques, ainsi sont assurées aux missionnaires les conditions de leur santé sacerdotale.

Une situation humaine n'a de sens pour un prêtre que si la foi et la responsabilité sacerdotale y commandent les comportements. De soi elle ne nourrit pas la foi, et ne définit pas le sens de la présence sacerdotale. La vie religieuse du prêtre manque de ressourcement adéquat si des occasions régulières et objectives ne lui sont pas offertes de prier, de parler de Jésus-Christ, de réfléchir sur les implications chrétiennes des problèmes humains rencontrés. Tous n'ont pas la capacité de vivre sacerdotalement à partir de leur propre fonds.

C'est pourquoi un raccordement suffisant des initiatives missionnaires avec d'autres efforts ou d'autres organismes d'Eglise doit être prévu, ou, si la mise en œuvre a dû précéder, doit être recherché et établi.

En pratique :

a) L'équipe est déjà une forme ecclésiale première offrant une insertion et une prise en charge. Pour la Mission de France c'est essentiel. C'est encore plus essentiel, quand il s'agit d'un travail original, dont les orientations et modalités doivent être inventoriées. Tout projet doit comporter la prévision et la possibilité d'une équipe effective.

b) Au-delà de l'équipe MDF, voir quels seront les liens et articulations avec une réflexion et un effort plus vastes par exemple avec des mouvements de talcs, des secteurs missionnaires, ou d'autres organismes dont la recherche est apparentée. Il est particulièrement important que soit précisé au départ quel est le projet quant à l'éveil, la formation, et la coresponsabilité des talcs, en vue d'une prise en charge organique de l'évangélisation.

D. - A titre d'exemples

1. Le « Technique ».

La « mentalité » technique appelle un effort évangéliste de la part de l'Eglise. La Mission se doit d'y participer, compte tenu des critères ci-dessus.

La voie n'est peut-être pas bouchée pour une proximité avec le monde des techniciens, du moins dans le secteur de la recherche (dans l'industrie, les difficultés seraient les mêmes que dans des situations ouvrières). La Mission doit tenter d'y consacrer des prêtres et si possible, une équipe. Un renforcement et une diversification de l'équipe dite « scientifique » s'imposerait également. Pour cela, des prêtres doivent être préparés.

2. Le « sociologique » local.

Il importe d'inventorier la réalité locale selon ses composants sociologiques, afin d'assurer une meilleure proximité aux groupes humains.

Cette recherche n'est pas commandée uniquement par les aspirations de tel ou tel, mais par la vocation missionnaire d'une équipe située localement, et conformant son action aux données du secteur ; catégories socio-professionnelles, regroupements divers, courants collectifs, événements marquants...

L'effort de proximité par le travail se situe dans le cadre de cette recherche if est dans la logique de la prise en charge missionnaire du secteur.

3. Aumôneries.

Une aumônerie est de soi une fonction sociologiquement spécifiée. Une prise en charge peut être envisagée :

a) Si elle est relative à un monde déchristianisé, avec priorité pour le monde populaire, ou les milieux qui sont en rapport avec lui (Technique, Enseignants, MICIAC...)

b) Si des possibilités existent d'un effort de proximité avec les non chrétiens du milieu, soit par un certain travail, soit par certains engagements.

c) Si elles permettent une collaboration avec un effort d'ensemble.

IV. - EN VUE DE SITUATIONS MEILLEURES.

L'évangélisation du monde déchristianisé ou païen d'aujourd'hui ne sera réalisée, ni par le seul apostolat auprès des chrétiens pour les faire évoluer (c'est insuffisant et cela nous renverrait aux siècles futurs), ni par des sortes de commandos missionnaires, non articulés sur les structures de l'Eglise. *Il faut échapper à la dialectique* ; ou bien mettre l'Eglise en état de Mission, ou bien réaliser personnellement une évangélisation dite « directe ».

A l'encontre de la thèse « faisons d'abord évoluer les paroisses, car c'est toute l'Eglise qui est missionnaire », il faut faire observer que l'Eglise, qui a de fait, la responsabilité de la Mission, l'exerce par des instruments spécialisés. A l'encontre de performances isolées, il faut faire observer que les solidarités des personnes et des efforts avec l'Eglise existant déjà sur le terrain s'imposent en droit et en fait.

La tâche des « missionnaires » est mieux définie, si l'on dit qu'elle est de *faire engendrer à l'Eglise son propre effort missionnaire*, dans lequel prend place la présence sacerdotale aux personnes et groupes humains déchristianisés. Cette présence cependant, ne prend son sens et son efficacité que reliée organiquement aux structures qui expriment publiquement l'Eglise.

Dans cette perspective, la Mission de France n'est gardienne et promotrice des vocations missionnaires de ses membres, que parce qu'elle est prioritairement et plus largement promotrice et inventrice de l'effort missionnaire de l'Eglise.

Comment le sera-t-elle ?

1. *Partir de la situation réelle* de l'Eglise et du monde. C'est la donnée même du problème à résoudre. Il ne faut donc pas s'aveugler sur ce qui est, si éprouvant que cela puisse être.

En ce sens, il est nécessaire de connaître et reconnaître les lieux et les causes de butées, de découvrir les personnes, les organismes et les arguments qui feront avancer les solutions.

2. En ce sens aussi, se redire que *le point de départ* de l'avancée missionnaire n'est pas d'abord dans les franchises que nous pouvons obtenir ou dans les gestes que nous pouvons faire ou non, mais que c'est dans la conscience missionnaire que sont ressenties les oppositions du monde, et mûries les transformations nécessaires des façons d'Eglise ; c'est en elle que s'opère déjà la rencontre de l'Eglise et du monde.

3. Mais il peut arriver que même *les franchises*, dès maintenant admissibles, soient refusées ici ou là. Si une équipe en est réduite au rôle de « bouche-trou » du dispositif administratif, il faudra bien décider le retrait, pour un travail plus avantageux à l'Eglise missionnaire.

4. *Fruyer les voies* - Des situations nouvelles sont à inventer et à promouvoir. Noter cependant qu'il faut tenir compte des ressources en hommes ; les compétences humaines pour former une équipe ne se trouvent pas facilement (encore qu'on puisse les préparer). Il faut tenir compte aussi de la nécessaire pondération des « secteurs sociologiques », comme il a été dit. Enfin, éviter que cela ne représente pour l'esprit de la Mission et pour sa signification dans l'Eglise et dans le monde l'abandon de l'évangélisation ouvrière.

C'est pourquoi une priorité existe pour un développement des possibilités actuelles très réduites de présence à la population ouvrière. Il ne suffira pas pour cela de les redemander sans cesse à la hiérarchie. Il importe de poursuivre l'action entreprise pour que ce problème soit porté, non seulement par nous, mais par tous ceux qui œuvrent à la Mission, ACO, Mission Ouvrière ; c'est la conscience commune de l'Eglise qui doit être alertée et convaincue, *la Mission compte sur sa Commission épiscopale* pour y contribuer.

V. - POUR NOTRE SOLIDITÉ...

Pour atteindre ces objectifs d'une manière sérieuse et efficace, des organismes (ERSE, ERP, etc...) sont nécessaires dans la Mission et de réelles préparations doivent être envisagées.

Le TIERS-MONDE et la MISSION

Le document concernant le Tiers-Monde fait partie du schéma n° 2. Il a été mis au point par des représentants de toutes les Communautés hors de France avant d'être soumis au vote de l'Assemblée Générale.

La Mission doit préciser en fonction de sa vocation, de sa raison d'être, *ses motifs d'implantation dans le Tiers-Monde*. Ces motifs doivent commander les expériences déjà en cours et d'éventuels développements.

En second lieu il faut tenter de déterminer à quelles *conditions* concrètes l'envoi de communautés dans le Tiers-Monde correspondra *aux buts* à poursuivre et aux *possibilités* réelles de la Mission.

*
* *

I. - COMMENT S'EST POSE CE PROBLÈME DANS LA MISSION.

Le problème n'est pas nouveau dans la vie de la mission. Dans les années 1949-1950 des communautés ont été envoyées en Afrique du Nord ; plus tard une équipe s'est formée à la Martinique. On ne pouvait pas encore parler à l'époque « d'option pour le Tiers-Monde » en tant que tel. Ces pays en effet n'étaient pas indépendants ; ils étaient considérés comme de mouvance française. La volonté d'enracinement des prêtres de la Mission parmi les autochtones était réelle ; mais leur envoi était en fait directement dépendant de cette mouvance.

A l'Assemblée générale de 1959, un rapport a été présenté sur ce sujet ; il montrait l'importance du Tiers-Monde pour la vie de l'Eglise et l'urgence d'un effort missionnaire. Il affirmait la responsabilité de la Mission en raison de sa vocation, il proposait même une modification de la « Loi propre » et demandait aux communautés de France de restreindre dans la mesure du possible leurs effectifs pour une réelle disponibilité à ces nouvelles tâches.

C'est en conclusion de cette Assemblée que l'envoi d'une équipe de trois membres a été tenté en Côte d'Ivoire, en 1960 ; une année d'étude des implantations possibles en Afrique Noire avait précédé ce départ. Un contrat a été signé avec l'Archevêque d'Abidjan pour deux ans ; il doit donc être réexaminé.

Il y a aujourd'hui trente-neuf prêtres dans les communautés vivant dans le Tiers-Monde.

C'est spécialement en fonction de leur expérience qu'il nous faut réfléchir aux motifs d'implantation dans le Tiers-Monde et aux conditions de réalisation.

II. - LES MOTIFS D'IMPLANTATION DANS LE TIERS-MONDE.

A) *Echanges et Relations entre la France, « l'Occident » et le Tiers-Monde.*

Il est évident que des liens de toutes sortes existent entre la France et certains pays du Tiers-Monde. Ces liens sont à la fois économiques (investissements, assistance technique, importations, exportations, etc...), culturels (venue d'étudiants en France, départ de professeurs dans le Tiers-Monde, diffusion littéraire, philosophique et religieuse), politiques (rôle joué par les pays nouvellement indépendants dans la vie politique internationale, influences des grandes puissances et de leurs divisions dans la vie politique intérieure de ces pays), etc...

Les relations entre la France et certains pays du Tiers-Monde ne sont pas seulement des survivances du passé colonial. Elles expriment une solidarité de fait reposant sur des données durables. Une sorte de donné commun est ainsi constitué : pour de nombreux pays d'Afrique, par exemple, le marché commun européen pose des problèmes aussi vitaux que pour la France elle-même ; la présence de 8.000 enseignants français au Maroc est autre chose qu'une aide à court terme et qu'une question de prestige.

De plus en plus des problèmes économiques, culturels et politiques sont communs et se conditionnent réciproquement en France et dans le Tiers-Monde. Tout Français se trouve ainsi engagé, le sachant ou non, dans une situation dont les données débordent largement la France.

Dans ces relations et ces échanges, la France n'est qu'une des nations constituant l'Occident. Celui-ci s'est historiquement manifesté dans la domination coloniale, aujourd'hui massivement rejetée. Ce refus et cette prise de conscience se sont faits souvent en référence à des valeurs occidentales héritées du Christianisme (sens de l'écosse, respect des libertés, etc...) dont la colonisation, quelles qu'en soient les formes, pouvait apparaître pourtant comme la négation.

Il y a donc des communications très importantes : elles s'accroîtront dans l'avenir. Elles concernent aussi les questions et les attitudes religieuses, spécialement chrétiennes. L'Eglise doit donc se rendre présente à ces relations en fonction de sa mission ; elle s'y trouve d'ailleurs de toute manière impliquée.

Deux aspects doivent être soulignés pour comprendre comment ces échanges entre des pays comme la France et le Tiers-Monde affectent tout l'effort d'évangélisation de l'Eglise :

- a) Celle-ci est historiquement liée à l'Occident. Ce lien est tel que le comportement des occidentaux ou la civilisation occidentale apparaîtront longtemps encore *en fait* comme représentatifs de la signification universelle du Christianisme.
- b) En raison de ces multiples échanges, l'Eglise n'est plus seulement jugée sur ses attitudes *locales* ; mais celles-ci sont appréciées également en fonction de ses manières d'être ailleurs dans le monde.

Les appels du pape pour l'envoi de prêtres en Afrique Noire et en Amérique latine expriment la responsabilité des évêques d'un pays par rapport à la vie de l'Eglise dans d'autres régions de la terre.

L'existence de ces relations, leur portée sur la signification missionnaire de l'Eglise, le rôle de l'Eglise en France et sa responsabilité à partir de notre pays, l'appel du pape enfin constituent globalement un premier motif de présence d'équipes de la Mission dans le Tiers-Monde.

B) *L'analogie des problèmes rencontrés par l'Eglise.*

Il n'y a pas seulement des relations qui doivent avoir leur correspondance dans la vie de l'Eglise.

Il n'y a pas seulement un nombre insuffisant de prêtres dans les églises du Tiers-Monde.

L'expérience des équipes déjà implantées dans le Tiers-Monde montre que l'effort missionnaire relatif aux non-chrétiens rencontre *le même type de problèmes* qu'en France. Si les expériences ici et là-bas sont analogues, elles n'ont pas cepen-

dant les mêmes points de départ ; les différences en effet sautent aux yeux ; la langue, les mœurs, l'histoire, la religion sont des caractéristiques spécifiques qu'on ne retrouve évidemment pas en France. Pourtant des prises de conscience se font, des questions se posent sur l'homme à partir de l'évolution économique, politique, technique et culturelle. Là, se retrouvent des *constantes* de la mentalité moderne (avec souvent le même processus « d'athéisation ») : l'Eglise doit évangéliser tous les représentants de cette mentalité,

Sous des modalités qui restent différentes, on retrouve dans le Tiers-Monde et en Occident des tensions et des recherches qui sont semblables en profondeur. Elles résultent, là comme ici, de la transformation des sociétés où l'on retrouve dans des proportions variables : l'industrialisation et les problèmes sociaux, les regroupements dans les grandes agglomérations urbaines, l'inadaptation des structures sociales, les recherches de planification, les courants socialistes, marxistes, démocratiques, les athéismes, les tendances « intégristes » des religions, etc...

Des prêtres ont connu les milieux non-chrétiens de France, ils ont découvert dans les pays du Tiers-Monde l'analogie des problèmes missionnaires posés à l'Eglise. Leur expérience doit être approfondie et critiquée. Leurs conclusions doivent être vérifiées. Mais on sait déjà qu'elles rejoignent les constatations faites par d'autres personnes sur d'autres territoires.

Cette analogie constitue un second motif de l'implantation dans le Tiers-Monde. Par vocation en effet, la Mission doit s'affronter à ces problèmes au nom de l'Eglise.

C) Le même type d'effort missionnaire.

L'Eglise et spécialement parmi ses membres ceux qui ont pour vocation d'être en relation missionnaire avec les non-chrétiens, doivent découvrir au plan de la foi comment comprendre ce phénomène moderne et comment révéler Jésus-Christ aux hommes qui y participent.

C'est bien finalement la même recherche et le même type d'effort missionnaire qui doivent être réalisés ici et là-bas. Sans doute les modalités concrètes de cet effort peuvent être très variées : l'identité n'est pas d'abord à ce niveau.

Elle est plus profondément dans la compréhension d'une attitude chrétienne à l'égard du non-chrétien et dans la volonté de lui manifester la signification de la foi jusqu'à l'intérieur de son existence humaine, en réponse à ses interrogations.

En raison de l'analogie des problèmes, on est obligé ici et là-bas d'aller à la même profondeur de foi pour engendrer l'effort missionnaire authentique de l'Eglise. C'est en ce sens qu'on peut parler du même type d'effort missionnaire.

Cette similitude d'effort missionnaire constitue un autre motif de développement de la Mission dans le Tiers-Monde. Notre vocation doit bien se réaliser en priorité dans un pays ; mais elle ne peut se limiter rigoureusement à lui dès lors que les problèmes rencontrés et la réponse d'Eglise recherchée le débordent considérablement.

Dans le travail particulier réalisé ici, notre conscience doit être réellement catholique ; elle nous rend solidaires des efforts réalisés par l'Eglise ailleurs.

D) L'interdépendance des réalisations missionnaires en Occident et dans le Tiers-Monde.

On pourrait rappeler ici les « hypothèques » que le comportement de la chrétienté occidentale a fait parfois peser sur celui des missionnaires outre-mer... L'interdépendance qui a joué ainsi en fait a parfois nui à la signification universelle de l'Eglise ; elle est pourtant une des manifestations de son unité ; elle peut donc être très positive ; de toute façon elle est aujourd'hui grandement facilitée par les échanges dont nous avons parlé. Le Concile lui-même est un signe capital de cette interdépendance dans l'Eglise catholique de toutes les réalisations particulières.

Il y a en effet des questions mondialement posées à l'Eglise ; les solutions doivent être cherchées dans chaque secteur particulier ; mais leur développement et leur authentification ecclésiale les rendent étroitement dépendantes des solutions recherchées ailleurs. Qu'il s'agisse de l'évangélisation des athées ou des masses pauvres, l'Eglise ne peut résoudre un problème mondialement posé par la seule considération de données locales particulières. Elle considère l'ensemble en tenant compte des répercussions là-bas des comportements décidés ici.

Cette interdépendance cependant ne porte pas en premier lieu sur les modalités immédiates et concrètes de la présence de l'Eglise. Elle doit concerner d'abord le contenu religieux lui-même de toutes les attitudes individuelles ou collectives des chrétiens. C'est ainsi que des échanges doivent exister dans l'Eglise sur l'incroyance moderne et sur le témoignage évangélique à porter.

De semblables échanges peuvent se réaliser dans la Mission, d'autant plus facilement qu'elle rassemble des prêtres participant à la même vocation. Ils pourraient avoir une grande signification dans la vie de l'Eglise et aider les réalisations particulières.

A ce sujet une remarque peut être faite. Nous serons toujours tentés, comme tout le monde, d'ériger en absolu tel ou tel comportement concret. On peut ainsi réduire la foi à un comportement ou à une situation, alors que la foi est infiniment plus large et plus profonde : elle ne s'identifie jamais avec telle ou telle manière de faire parce que plusieurs peuvent s'inspirer d'elle. Dans la mesure où des comportements variés dans des situations différentes relèvent de la même attitude missionnaire, celle-ci apparaît d'autant mieux dans ce qui lui est essentiel au plan de la foi.

Si une sérieuse collaboration s'établit entre des équipes situées dans des contextes aussi divers, elle peut réellement permettre de mieux découvrir et de mieux faire apparaître, pour nous et pour d'autres, ce qu'a d'essentiel et d'authentique cette attitude missionnaire. Nous pensons en tous cas que c'est à ce plan fondamental qu'on peut parler d'unité de la Mission et que la situation du monde appelle un même type d'effort missionnaire.

Il y a là un dernier motif de l'envoi d'équipes dans le Tiers-Monde. Cet envoi intéresse les communautés de France dans leur effort missionnaire lui-même. Il exige des collaborations réelles entre les prêtres ici et là-bas.

En fonction de sa vocation, c'est bien en tant que corps et d'une manière organique que la Mission doit être présente dans le Tiers-Monde.

De toute façon l'Eglise en France est concernée par le Tiers-Monde. Elle doit éclairer et guider l'attitude des chrétiens relative aux échanges multiples qui existent. Elle est jugée depuis là-bas et sa signification missionnaire doit converger avec

celle des chrétiens locaux. L'Eglise en France ne pourra assumer cette responsabilité que dans la mesure où ses liens avec l'Eglise dans le Tiers-Monde seront suffisants, dans la mesure par conséquent où dans sa vie ici Elle ne restera pas purement « extérieure » à sa vie là-bas.

La Mission est un corps sacerdotal au service des responsabilités missionnaires des évêques de France ; celles-ci ne se limitent pas à « l'hexagone » ; c'est donc bien dans cette perspective qu'il faut envisager la présence des prêtres de la Mission dans le Tiers-Monde.

III. - LES CONDITIONS CONCRETES DE L'IMPLANTATION DANS LE TIERS-MONDE.

1. L'effort de la Mission reste essentiel en France même. La nature et les données des problèmes abordés par elle, font qu'un effort missionnaire massif reste indispensable en Europe et pour ce qui nous concerne en France. Etant donnée l'étroite solidarité entre l'effort missionnaire dans le Tiers-Monde et en Occident, il est nécessaire pour les équipes dans le Tiers-Monde d'avoir une base solide en France. Il ne peut donc pas y avoir une recherche d'évasion, car la Mission en allant dans le Tiers-Monde ne doit pas compromettre la signification et la qualité de son effort en France.

2. L'élucidation, l'explicitation des motifs proprement *religieux* qui commandent nos comportements missionnaires ou nos situations de prêtres, ne sont pas encore suffisants. Or c'est à ce plan que la Mission devra maintenir son unité et apporter son témoignage à travers toutes ses communautés.

Les difficultés que nous connaissons, pourront-elles se résoudre lorsque des distances accrues auront compliqué les communications, dans l'hypothèse d'implantations plus lointaines ?

La conscience d'une solidarité véritable entre les membres de la Mission et la collaboration entre équipes travaillant dans des contextes différents (malgré l'analogie des problèmes posés) sont-elles suffisamment *garanties* par les relations existant entre les communautés en France et celles déjà présentes dans le Tiers-Monde ?

Dans l'état actuel de son fonctionnement, la Mission a-t-elle trouvé les moyens réels d'avoir et de conserver à l'égard de ses communautés, la responsabilité des implantations, des orientations, des activités et des personnes ?

La réponse à ces questions ne nous paraît pas acquise. Elle conditionne en fait le développement dans le Tiers-Monde. Elle concerne à la fois les équipes *qui sont ici et celles qui sont là-bas*. Il apparaît donc normal de *limiter actuellement* les efforts dans le Tiers-Monde aux zones précises où ils sont déjà entrepris.

3. Les équipes de la Mission ne peuvent pas s'engager n'importe où dans le Tiers-Monde. Il faut qu'elles puissent réaliser un aspect essentiel de la vocation de la Mission qui est l'évangélisation de l'homme transformé par la société moderne. Les secteurs choisis doivent donc être réellement caractéristiques de l'évolution d'un pays. Ils doivent également permettre de prendre en charge réellement le destin de l'Eglise dans cette nation : le but dernier reste en effet de travailler à l'existence d'une Eglise qui soit réellement celle du pays et non une « tête de pont » d'occidentalisation.

Schéma n° 3

Le fonctionnement de la Mission de France

En raison de l'effort missionnaire qu'elle doit entreprendre de manière collective et de sa vie comme corps sacerdotal dans l'Eglise, la Mission de France doit mettre au point son « fonctionnement » organique. Celui-ci doit aider la fidélité de chacun et de tous à la même vocation missionnaire.

Il importe donc de rappeler les options fondamentales de la Mission qui sont les critères de cette fidélité. Il faut de plus se mettre d'accord sur les rôles ou attitudes qu'implique ce fonctionnement spécialement en ce qui concerne l'exercice de l'autorité et de l'obéissance.

Une question aurait mérité un plus long développement : le place de la vie d'équipe dans le fonctionnement de la Mission. Tout ce qui est dit sur les diverses responsabilités et sur le dialogue permanent à l'intérieur de la Mission suppose acquise cette réalité de base constitutive de la vie de la Mission.

*

* *

L - LES OPTIONS FONDAMENTALES DE LA MISSION

Le fonctionnement de la Mission est marqué profondément par la place que celle-ci doit tenir dans l'Eglise d'aujourd'hui. Il est marqué également par les options fondamentales qui furent celles de ses origines et qui ont été ratifiées officiellement par l'Eglise.

Nous avons fait *quatre options fondamentales* : Priorité de la tâche missionnaire, Vie communautaire à tous les échelons, Option pour une situation de clergé séculier, Style de vie évangélique. Ce sont les nécessaires critères d'appartenance à la Mission. Essayons de voir rapidement les conséquences qui en découlent pour sa vie profonde.

1° LA PRIORITE DE LA TACHE MISSIONNAIRE assumée par un Corps sacerdotal au service de l'Episcopat.

L'Eglise ne peut être que missionnaire, mais c'est par l'envoi de missionnaires qu'elle s'exprime à elle-même et qu'elle signifie au monde la conscience qu'elle a de sa mission.

La tâche missionnaire implique nécessairement une tension entre la situation présente de l'Eglise et les exigences de l'évangélisation. Cette tension engendre des contestations inévitables tant de la part du monde que de certains de nos frères dans l'Eglise. Cette tension doit être intégrée à notre vocation comme un élément dynamique de notre fidélité.

L'Eglise sait qu'elle a une signification pour les non-chrétiens et qu'elle a les capacités d'être missionnaire en leur annonçant Jésus Christ. Mais si l'affirmation de principe ne fait pas de difficulté parce qu'elle est essentielle, il faut reconnaître que la priorité réelle et concrète de l'effort missionnaire n'est pas automatique dans la vie de l'Eglise. Chaque génération doit ainsi travailler à résoudre ce problème ; loin de se scandaliser que ce problème ne soit pas résolu, il faut au contraire

voir que la Mission existe pour travailler à le résoudre, à partir des données de fait dans lesquelles s'inscrit sa vocation,

Le rôle de tous dans la Mission est de faire en sorte que la tâche missionnaire toujours prioritaire dans la vie des équipes et que tout soit mis en œuvre pour assurer la rectitude et l'efficacité de l'effort.

2° VIE COMMUNAUTAIRE A TOUS LES ECHELONS.

L'esprit qui anime la Mission de France est un esprit communautaire. Cette seconde option se manifeste à tous les niveaux de son fonctionnement.

Cet esprit communautaire se traduit tout particulièrement par la *vie d'équipe*. Exigence du travail missionnaire, l'équipe est la cellule de base de la Mission de France. Elle existe au Séminaire. Elle existe dans l'action pastorale, comme dans tous les Services : c'est une équipe de prêtres qui prend en charge tel Secteur confié à la Mission de France par un Evêque.

L'acceptation de la vie d'équipe avec toutes ses exigences est une condition d'appartenance à la Mission.

L'équipe est responsable de la fidélité de ses membres à l'appel du Seigneur. Elle veille à *l'épanouissement des personnes*, elle permet l'expression et l'avancée de chacun, dans le respect de sa vocation, pour un meilleur service du bien commun.

Cela suppose un sens toujours renouvelé de la prise en charge et de la responsabilité collective. L'exercice de cette responsabilité collective dans la Mission ne pourra se faire que dans un perpétuel échange entre les divers échelons.

C'est le Corps sacerdotal tout entier qui a la responsabilité de la Mission. Chacun devant se sentir solidairement au service de l'ensemble. Le fait qu'à l'intérieur d'une équipe un prêtre découvre des pistes d'évangélisation ne constitue pas pour autant une mission. C'est à la Mission, par le jeu de ses diverses instances, à l'intérieur d'un effort d'ensemble bien défini, qu'il revient d'authentifier ou non les vocations particulières.

3° OPTION POUR UNE SITUATION DE CLERGÉ SÉCULIER. - La troisième option fondamentale qui marque la Mission est l'option pour une condition de Clergé séculier. Nous sommes un Corps sacerdotal en dépendance directe de l'Episcopat et à son service pour une tâche missionnaire.

Les raisons de cette option sont nombreuses. Rappelons seulement les principaux points d'application :

a) *Place de la Commission Episcopale*. - La Commission Episcopale de la Mission de France exprime la mission collégiale de l'Episcopat : les équipes de la M.D.F. expriment auprès de l'évêque diocésain cette collaboration active des membres de l'Episcopat.

La cohésion nécessaire dans l'action quotidienne avec les orientations de la pastorale dans chaque diocèse exige des équipes un dialogue intense avec l'évêque local et son clergé, afin de manifester la signification de ce que nous cherchons ou faisons.

b) *Insertion dans le clergé diocésain* et participation au travail sous la responsabilité de l'évêque du lieu. La Mission n'est pas un organisme isolé. Elle n'est pas un ordre exempt ; elle aura toujours à se situer dans un effort d'ensemble pour une tâche propre qui lui est reconnue.

4° Enfin la quatrième option fondamentale qui marque la Mission est l'OPTION POUR UN STYLE DE VIE EVANGELIQUE. Chacun de nous doit se convertir personnelle-

ment à l'Evangile de Jésus-Christ la grâce de la Mission est en outre de manifester au monde d'aujourd'hui la dimension collective de cette vie évangélique. La Charité et la Pauvreté évangélique sont recherchées par la Mission, non seulement dans ses rapports au monde, mais aussi dans le monde même de ses propres structures collectives, dans la volonté d'ensemble de son organisation, dans le jeu de ses relations internes, dans le choix de ses options, dans ses recherches et dans sa manière de les mener. C'est ce qui commande sa signification et la permanence de sa fidélité.

L'organisation de l'ensemble de la Mission et surtout l'esprit qui doit animer toutes les relations internes, doivent à la fois s'appuyer sur ces options qui sont une garantie de notre fidélité, et en même temps tenir compte des situations concrètes exigées par les buts que nous poursuivons.

*

* *

II - AUTORITÉ ET OBÉISSANCE DANS LA MISSION

Les relations dans la Mission et le fonctionnement de l'organisme doivent exprimer une *attitude* de foi et une réelle *solidarité* dans une même vocation missionnaire.

1° L'OBEISSANCE ET LA MISSION A FAIRE

a) *Une unité et une dépendance fondamentales à l'égard de l'Eglise.*

L'Eglise dans sa réalité historique d'une époque reste le *seul lieu* de la médiation entre Jésus Christ et le Monde. C'est par Elle que la vie du Christ nous est communiquée et que nous participons au salut. C'est par Elle que nous recevons le Sacerdoce et c'est pour Elle que nous accomplissons cette responsabilité sacerdotale.

Nul n'est « propriétaire » de son sacerdoce.

Le missionnaire n'est pas médiateur entre l'Eglise et le Monde.

La conscience d'être ainsi intérieur à l'Eglise est une exigence *de la foi*.

L'obéissance à la Hiérarchie exprime la conscience de ce que nous recevons du Christ par l'Eglise et la volonté de respecter le lien avec Elle qui fait de nous des fils de Dieu.

b) *Responsabilité sacerdotale et missionnaire.*

Le prêtre est un membre de la Hiérarchie il participe à un titre *subordonné* à la responsabilité des successeurs des apôtres. L'effort missionnaire est tellement essentiel à la vie de l'Eglise qu'il doit être vécu par les responsables mêmes de l'Eglise. Cette responsabilité n'est donc jamais autonome. Elle implique :

- un acte de foi dans les capacités missionnaires de l'Eglise en fonction du don inaliénable que le Christ lui a fait de Lui-même et de l'action de l'Esprit Saint,
- une dépendance dans l'accomplissement de la Mission pour qu'elle soit toujours celle de l'Eglise.

c) *Obéissance et accomplissement de la Mission.*

Le discernement de la volonté de Dieu passe toujours par des médiations humaines. Les aspirations *intérieures* ne sont de réelles vocations et ne peuvent être reconnues comme authentiques que par des critères *extérieurs* : la doctrine de l'Eglise et les interventions de la Hiérarchie.

L'obéissance est donc d'abord relative au travail à faire, aux modalités de l'effort missionnaire. L'obéissance marque dans nos vies que nos activités sont celles de l'Eglise, accomplies en communion avec Elle.

Cette obéissance implique donc une réelle dépendance, dans notre activité, de l'autorité de l'Eglise. Le rôle de cette autorité est de maintenir l'unité du corps ecclésial et d'*authentifier* ce qui correspond réellement à ce qu'est l'Eglise et la manière dont Elle doit réaliser sa mission dans tel contexte particulier. Les *initiatives dans l'Eglise* peuvent et doivent être prises par tous pour autant qu'elles se réalisent dans cette dépendance à l'égard des successeurs des Apôtres ou de leurs représentants.

L'engagement que le prêtre a pris à l'égard de l'Eglise est de vivre en Elle sa liberté ; il accepte de n'être ni le seul, ni le premier juge de l'usage qu'il doit en faire dans l'accomplissement d'une mission qui est celle de l'Eglise.

Notre obéissance concernant le travail à faire se distingue de l'obéissance du religieux. Celui-ci dans les diverses formes de sa fidélité personnelle (et pas seulement de travail que l'Eglise lui confie) est immédiatement dépendant d'un supérieur. Le prêtre séculier doit lui-même fixer les modalités de sa fidélité privée, en relation avec sa mission d'Eglise. Dans la Mission de France, la vie d'équipe et la révision de vie manifestent l'acceptation d'un partage (et d'un contrôle) avec d'autres de cette fidélité personnelle qu'on ne peut dissocier de la fidélité dans le travail confié par l'Eglise,

2° AUTORITE - RESPONSABILITE ET MISSION A FAIRE

Parce que prêtres comme membres de la Hiérarchie de l'Eglise, tous ont une *responsabilité* directe dans la détermination des tâches et leur accomplissement.

L'effort missionnaire de l'Eglise ne se réduit jamais à des seules réalisations individuelles. Il implique une attitude et une signification globale de la communauté ecclésiale à l'égard des non-chrétiens. Ces responsabilités sont donc étroitement solidaires ; elles doivent se partager.

Si tous ont une responsabilité, tous n'ont pas *autorité*, c'est-à-dire *pouvoir de décision* sur les activités et en fonction d'elles sur les hommes qui en sont chargés.

Il est souhaitable dans la M.D.F. que le fonctionnement de cette autorité soit *représentatif* de la responsabilité de tous ses membres, associés les uns aux autres par la même vocation. Cette responsabilité est toujours une *coresponsabilité* ; les points de vue individuels et subjectifs sont respectables, mais pour ne pas engendrer des oppositions stériles ils doivent se situer dans cette coresponsabilité collective. Le *dialogue* dans les équipes, dans les régions, à l'Assemblée générale, et d'une façon permanente avec les détenteurs de l'autorité à ses divers niveaux, doit permettre la conscience et la mise en œuvre de cette coresponsabilité dans la mission à faire. Le dialogue doit porter essentiellement sur les exigences communes que la Mission doit réaliser dans sa fidélité sacerdotale et missionnaire.

Certes les représentants de l'autorité peuvent se tromper : l'autorité ne tient pas lieu de compétence ; son rôle n'est pas de tout savoir. L'autorité est un service accompli par des hommes qui ont (comme les autres) leurs limites humaines et morales. En cherchant à être responsables de la fidélité de *l'ensemble* de la M.D.F., à sa grâce, nous aiderons l'autorité à bien commander : c'est seulement de ce point de vue que les critiques sont nécessaires et utiles.

Le rôle de l'Autorité doit donc être reconnu pour lui-même. Il consiste à assurer correctement la vie de l'ensemble du corps, à juger et à authentifier ce qui doit être fait par le corps tout entier pour l'avancée de la tâche missionnaire.

Bien des malaises concernant l'autorité peuvent venir de la « démission » qui nous tente par rapport à cette responsabilité d'ensemble. En fonction d'elle et de l'obéissance qu'elle implique, chacun est toujours appelé à convertir son point de vue pour qu'il contribue à une fidélité collective, et à vérifier son attitude de foi par rapport à l'Eglise et à la mission confiée.

III - LE FONCTIONNEMENT DE LA MISSION

Les dispositions concernant le fonctionnement de la Mission sont définies par la Constitution Apostolique et la Loi Propre de la Mission de France, en particulier pour ce qui concerne le Prélat et la Commission épiscopale, le Vicaire général, le Conseil de la Mission et les Délégués Régionaux (cf. Loi propre, titre II).

*
* *

A. - Le Conseil de la Mission.

1° SA RESPONSABILITE

Il est dirigé par le Vicaire général. Les décisions du Conseil sont l'expression d'une autorité *vécue en équipe*. Les Régionaux participent à l'élaboration de toutes les décisions qui ont une portée générale dans la vie de la Mission.

L'autorité du Conseil représente celle du Prélat et de la *Commission épiscopale* dans la tâche missionnaire confiée par l'Episcopat à la Mission.

Cette autorité décide au nom du Prélat et de la Commission épiscopale *des orientations, des situations et des activités* valables pour l'ensemble de la Mission. Elle *nomme* et place chacun en fonction des besoins du corps tout entier et de ses capacités particulières. Elle assure la collaboration avec les évêques des diocèses afin que les équipes locales restent fidèles à l'effort d'ensemble de la Mission. Elle est relative à l'effort collectif que doit réaliser la Mission par la contribution de toutes ses communautés.

Le Conseil est *responsable devant le Prélat* des orientations prises et du travail missionnaire accompli. Il doit pouvoir en rendre compte régulièrement.

Il est nécessaire que les membres du Conseil viennent sur le terrain pour mieux connaître le contexte de la vie des équipes, les possibilités missionnaires, les affrontements auxquels elles doivent faire face. Ces rencontres doivent maintenir toujours vivant le climat de vérité réciproque entre la direction de la Mission et les équipes.

Le Conseil doit mettre tout en œuvre pour *stimuler, donner l'élan* de la recherche missionnaire collective. Il est aussi dans sa charge de contester la valeur ou l'opportunité de certaines initiatives, voire de les refuser quand elles risquent de compromettre l'avancée missionnaire, d'engager la Mission tout entière sur des pistes qui ruinerait son unité ou sa vocation dans l'Eglise.

Le Conseil aidé par les Régionaux coordonne le travail des organismes de réflexion (ERSE - ERP), des Commissions, des Ateliers régionaux et nationaux, etc... et veille à leur bon fonctionnement.

Par ailleurs, le Conseil, spécialement par les Régionaux, informe les Communautés de ses décisions, mais aussi de ses principales activités, spécialement ce qu'il promeut dans la collaboration de la Mission avec les organismes nationaux et internationaux.

Ceci est d'autant plus nécessaire que cet effort du Conseil n'est possible qu'à partir des réalisations des équipes et se situe dans leur prolongement.

Il paraît non moins utile que la Mission soit, pour l'essentiel, informée du rôle et des démarches des membres de la Commission épiscopale, dans la mesure où la discrétion le permet.

2° LES ASSISTANTS

Les membres du Conseil sont collectivement responsables de toutes les décisions prises. Attentifs à la vocation de chacun au service de l'ensemble de la Mission, ils s'efforceront de faire en sorte que les prêtres et les équipes soient fidèles à la mission confiée par l'Eglise.

Cependant pour faciliter les relations, le travail de préparation comme celui de mise en œuvre, les compétences propres de chaque Assistant se définissent de la façon suivante :

L'Assistant responsable des Communautés.

- Il centralise toutes les questions relatives aux personnes, à la vie des équipes et à leur situation missionnaire :

- * Nominations, préparation des *prêtres*, participation à Migennes, incardination, équilibre de vie,
- * Vie des équipes, relations internes, vie spirituelle, équipement
- * Implantations nouvelles, modifications des secteurs
- * Relations avec les diocèses.

- Il est chargé de toutes les prévisions en ces domaines conformément aux orientations de la Mission.

- C'est avec la collaboration permanente des Régionaux qu'il prépare les décisions à prendre en Conseil, en particulier en ce qui concerne les nominations. C'est avec eux qu'il étudie les modalités d'application.

L'Assistant responsable du travail missionnaire.

- Il centralise toutes les questions de réflexion et d'orientation des équipes et de *recherches collectives* de la Mission.

- Il aide la mise en œuvre du travail missionnaire.

- Il coordonne et soutient le travail des Régionaux dans leur responsabilité première d'animateurs de l'action missionnaire.

- Il suit le travail des divers regroupements de réflexion et d'orientation Commissions et Conseils régionaux, Ateliers spécialisés, Commissions urbaine et rurale, Session de Migennes.

- Il est plus particulièrement responsable, au nom du Conseil, du travail de *l'Equipe de Réflexion Pastorale et de l'E.R.S.E.*

3° DURÉE DES MANDATS

Le Vicaire Général qui est toujours selon le droit « amovible *ad nutum* », ne restera pas en fonction normalement plus de neuf ans, cependant sa charge pourra être prolongée de trois ans.

Les Assistants sont nommés pour cinq ans. Ce mandat peut être renouvelé une fois.

*
* *

B. - Les Régions.

Les Communautés de la Mission sont regroupées actuellement selon les cinq Régions suivantes :

Nord, Agglomération parisienne, Centre, Midi, et Tiers-Monde.

Cette dernière région comprend les Communautés d'Afrique du Nord, de l'Afrique Noire et des Antilles.

Font également partie de la Région correspondant à leur résidence :

1) Les équipes consacrées principalement à des secteurs sociologiques, même si leurs activités débordent le cadre d'une Région particulière.

La responsabilité du Régional à l'égard de ces équipes est identique à celle qu'il a à l'égard des autres communautés.

2) Les prêtres isolés dont la situation est prise en charge officiellement par la Mission, en particulier les prêtres-étudiants.

Les prêtres appartenant à des *Services* dont les activités sont en dépendance directe du Conseil pourront être rattachés à la Région de leur résidence, sur décision du Conseil.

*

* *

C. - Les Régionaux.

Le rôle des Délégués Régionaux est défini par l'article 19 de la Loi propre de la Mission de France. Leur responsabilité s'exerce sur les personnes, la vie des équipes, leurs activités et leurs orientations. Désormais dégagés de toute autre responsabilité, ils sont au service des équipes de leur Région et du Bien Commun de l'ensemble de la Mission.

1° PLACE DES RÉGIONAUX AUPRÈS DU CONSEIL DE LA MISSION

Les Régionaux se réunissent régulièrement avec le Conseil de la Mission pour des sessions de travail. Ils sont auprès de celui-ci les témoins de l'effort missionnaire de chaque Région et des problèmes qui s'y posent. Ils en rendent compte régulièrement.

Ils sont solidairement responsables avec le Conseil. Ils étudient les orientations générales de la Mission, les travaux présentés par les Ateliers spécialisés et les Commissions.

Ils préparent avec le Conseil et plus particulièrement l'Assistant des Communautés, le projet global des nominations.

Les Régionaux peuvent être délégués par le Conseil pour des interventions précises, à la suite des décisions importantes prises par celui-ci.

2° LEUR RESPONSABILITÉ PROPRE DANS LA RÉGION

Ils déterminent les modalités de l'effort collectif au sein de leur Région, en accord avec les orientations d'ensemble de la Mission.

En particulier

- Ils *coordonnent, orientent et promeuvent* la réflexion et le travail missionnaire dans une participation à l'effort global de la Mission,

Ils réunissent régulièrement le Conseil Régional. Ils organisent les Assemblées régionales regroupant, selon les nécessités, l'ensemble ou une partie de la Région. Avec les commissaires régionaux, ils soutiennent le travail des Ateliers spécialisés de la Région.

- Ils *décident* avec les équipes, des modalités locales d'application des orientations missionnaires approuvées par le Conseil. Ils contrôlent la mise en œuvre de ces décisions et en rendent compte au Conseil.
- Ils *veillent* à la *Vie Spirituelle* dans les équipes. Ils ont à aider tous et chacun dans la fidélité à la mission reçue.
- Ils *représentent habituellement* le Prélat et le Conseil auprès des évêques de leur Région.

Ils sont en liaison régulière avec les Evêques et les organisations diocésaines. Ils transmettent au Conseil leurs remarques et leurs désirs.

3° NOMINATION ET DUREE DE LEUR MANDAT

Sur proposition faite par les équipes de la Région, les Délégués régionaux sont nommés par le Prélat, après consultation des Ordinaires des lieux.

Cette consultation des équipes de la Région se fait par mode d'élection selon la « Loi électorale » annexe au présent schéma.

Le mandat du Régional est de trois ans renouvelable une fois. Exceptionnellement et après accord du Prélat, il pourra être renouvelé une seconde fois.

*
* *

D. - Le Conseil Régional.

1° Il est composé du Régional, de l'ensemble des Chefs d'équipe de la Région et de la Commission Régionale. Celle-ci constitue de droit, le bureau du Conseil Régional.

- Autour du Régional il assume la vie des équipes de la Région

- * en s'informant des besoins des équipes et leur travail missionnaire ;
- * en étudiant les propositions faites par les Commissions Nationales et en examinant les applications concrètes ;
- * en suivant le travail des Ateliers régionaux, en préparant les Sessions régionales ;
- * en organisant les Retraites pour la Région ; etc...

- Il se réunit en principe une fois par trimestre.

2° A l'occasion des rencontres du Conseil Régional, les chefs d'équipe se réuniront entre eux pour une révision de vie fraternelle concernant leurs responsabilités particulières.

En lien avec le Régional, les chefs d'équipe d'un même diocèse (ou d'une même région naturelle) doivent se concerter en ce qui concerne l'effort à mener dans leur diocèse (ou leur région) et les relations avec les évêques locaux ou les organismes apostoliques.

*
* *

E. - Les Commissions et Ateliers.

I° LES COMMISSIONS RÉGIONALES

Dans chaque Région sont élus comme commissaires deux chefs d'équipe, un rural et un urbain ; deux équipiers, un rural et un urbain. Pour Paris, ce sera un chef d'équipe et trois équipiers représentants de la diversité des situations. (Voir Loi électorale).

Il y a lieu de préciser le rôle de ces quatre Commissaires :

- a) Ils sont *auprès du Régional* les conseillers réguliers pour l'animation missionnaire de la Région. Ils constituent le *Bureau du Conseil Régional*.
- b) Ils suscitent et animent, en lien avec les organismes nationaux correspondants, les *Ateliers Régionaux* appelés par les exigences missionnaires.

2° LES COMMISSIONS URBAINE ET RURALE

Sur le plan national, les Commissaires régionaux réunis constituent les Commissions Rurale et Urbaine.

Ces Commissions nationales se réunissent à la demande de l'Assistant chargé du travail missionnaire ou du Président élu en chacune d'elle. C'est ce dernier qui dirige leurs réunions. Les Commissions n'ont pas de pouvoir de décision, mais un rôle de recherche, de réflexion ; elles soumettent leur travail au Conseil de la Mission.

3° LES ATELIERS NATIONAUX

sont composés de prêtres choisis, en fonction de leur compétence, par les membres des Commissions rurale ou urbaine, pour étudier les problèmes d'orientation. Leurs travaux se font sous la responsabilité des Commissions en liaison avec l'Assistant responsable du travail missionnaire

*
* *

Ce qui vient d'être dit du rôle des Commissaires indique que si leur choix peut être commandé par la confiance que l'on a en eux, il doit l'être aussi par le sens qu'ils ont des ensembles.

Il est indispensable que les quatre commissaires puissent travailler avec le Régional, soit par des réunions régulières, soit par des contacts individuels.

*
* *

F. - L'Equipe et le Chef d'Equipe.

1° Le sens et l'exercice d'une responsabilité commune doivent être perçus et vécus *dans chaque équipe*.

C'est à l'équipe qu'est donnée une mission, qu'est confié un secteur. Au cœur de sa mission propre chaque prêtre est donc *responsable de celle des autres équipiers, de celle de toute l'équipe*.

Cette responsabilité se traduit par la prise en charge de chacun par tous les autres.

2° Le Chef d'équipe n'est pas seulement l'agent de liaison avec la Hiérarchie, le coordinateur, l'exécuteur des décisions de l'équipe ; il n'est pas non plus celui qui doit assumer ce que les autres rejettent...

Il est, au service de l'équipe, le dépositaire de l'autorité de la Hiérarchie, devant laquelle il est responsable. Les décisions concernant l'équipe doivent normalement être étudiées avec tous les membres de l'équipe. C'est à lui que revient de tout mettre en œuvre pour assurer cette coresponsabilité.

Dans cet esprit, il a mission :

- de faire assumer les décisions du Conseil de la Mission et de l'évêque du lieu ;
- de diriger les options et les recherches de l'équipe dans la ligne de la mission reçue et de stimuler l'avancée missionnaire ;

- de veiller à ce que chacun soit à sa place pour y sauvegarder son équilibre physique et sacerdotal ;
- d'arbitrer avec autorité les affrontements intérieurs à l'équipe, de prendre les moyens propres à assurer la cohésion et l'unité fraternelle dans la conscience lucide de la responsabilité collective.

Un chef d'équipe ne restera en fonction dans la même communauté que pour une durée de dix ans ou de douze ans au plus. Après ce laps de temps, il pourra, sur sa demande ou sur décision du Conseil, cesser d'être chef d'équipe.

*
* *

G. - Les « Services » dans la Mission.

a) LA SESSION DE MIGENNES.

Elle rassemble chaque année durant dix semaines une vingtaine de prêtres pour un temps de renouvellement et d'approfondissement doctrinal et spirituel. Le recrutement se fait pour permettre la rencontre dans une même session des engagements les plus divers de la Mission.

Il est normal que tous les chefs d'équipe participent à cette session ainsi que les prêtres ayant dix ans de vie sacerdotale.

b) L'EQUIPE DE RECHERCHE PASTORALE

est au service de la Mission pour la documentation, la réflexion théologique et pastorale

- en lien avec l'Assistant responsable de la réflexion, elle doit suivre et travailler les questions que les Régionaux et le Conseil, les Ateliers et Commissions ont perçues comme particulièrement importantes et difficiles. Pour son travail propre, elle sera en relation avec d'autres membres de la Mission engagés dans les équipes.
- Les membres de l'E.R.P. ne sont pas directement des « animateurs » des équipes. Les services qu'ils rendent aux équipes leur permettent cependant de ne pas s'abstraire de la réalité de base.
- Les membres ne seront nommés dans l'équipe que pour un temps limité.

c) L'E.R.S.E.

est au service de la recherche de la Mission sur les secteurs à évangéliser. Sa tâche doit être coordonnée avec celle de l'E.R.P.

- Elle est au service des équipes, pour les aider à analyser les données des problèmes qu'elles ont à résoudre et à les interpréter correctement.
- Elle est au service de la Mission en général et de ses organismes pour des recherches et documentations d'ensemble.
- Elle doit contribuer à l'étude préalable des projets d'implantations à l'étude ou à la mise en question des implantations déjà existantes.

d) Ces équipes ne suppléent pas les responsables divers, qui ont à formuler leurs propres questions, à faire leur propre recherche, à prendre les décisions.

Pour faire face à tous ces besoins, il importe que la Mission prépare à l'avance les compétences en vue de l'avenir.

H. - Le Séminaire.

Le Séminaire est au service de la Mission. Les équipes doivent s'en sentir collectivement responsables dans le respect des exigences de son fonctionnement et de l'autorité propre du Conseil du Séminaire.

Des rencontres régulières ont lieu entre le Conseil de la Mission et le Conseil du Séminaire.

Une *Commission* sera formée pour étudier, avec le Conseil du Séminaire et le Corne] de la Mission, les problèmes de coordination entre la formation des séminaristes et la vie de la Mission, ainsi que les relations des communautés avec les séminaristes et avec les Pères du Séminaire.

Aux prêtres de la Mission

CONCLUSIONS DU CARDINAL ⁽¹⁾

Mes chers amis,

Cette Assemblée générale marque, pour la Mission de France, la date de ses vingt ans. Vingt ans, c'est la jeunesse ! Une jeunesse qui n'a pas été une jeunesse dorée, vous n'avez pas trouvé devant vous une route toute tracée dans laquelle vous n'aviez qu'à vous engager tranquillement.

Comme toutes les jeunesses, la vôtre avait des illusions. Vous avez traversé des épreuves, vous avez fait des expériences, vous avez rencontré des échecs quelquefois ; mais comme la jeunesse aussi, vous avez su garder votre énergie et votre espérance. Cette Espérance, vous l'avez basée sur Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est pour Lui que la Mission a été faite, pour répondre à son appel « Venez, je vous ferai pêcheurs d'hommes. Venez, j'ai entrepris de porter monde la miséricorde du Père, de révéler aux hommes de tous les temps le plan du Salut, la Bonne Nouvelle de la rédemption des hommes et j'ai fait Mon Eglise pour y travailler dans tous les pays, auprès de tous les hommes, de toutes les générations, et de tous les temps. Venez, entrez dans ce travail... » C'est le plus bel emploi d'une vie humaine ! coopérer à l'œuvre du Salut du monde, sauver les hommes avec le Christ. C'est cela que la Mission a voulu faire. C'est ce qui explique qu'aucune peine, aucune épreuve, aucun échec n'ait pu venir à bout de votre résolution.

Vingt ans, c'est aussi le moment pour les jeunes, de prendre possession de leur être, d'être maîtres d'eux-mêmes et de s'engager résolument vers l'avenir. Je constate donc avec plaisir que votre Assemblée générale 1962 a été précisément l'occasion de structurer la Mission de France, mais comme on se structure à vingt ans, non pour se scléroser ou se figer dans une attitude définitive, mais pour s'engager dans la vie avec toutes ses ressources, toutes ses forces, tous ses moyens.

Quant à votre ambition missionnaire, cette volonté que vous avez d'aller aux hommes d'aujourd'hui, d'être présent au monde d'aujourd'hui, de faire pénétrer le message du Christ et sa grâce dans la vie présente des hommes, elle répond au vœu de l'Eglise de France. Je trouve dans la Lettre aux Amis de la Mission, sous la plume du Père Vinatier, une parole qu'il a empruntée à l'Assemblée plénière de l'Episcopat français : « Orienter vers le monde d'aujourd'hui le plus pur et le plus violent de notre amour ». Vous vous reconnaissez là-dedans et le fait que cette phrase est employée par l'Assemblée des Evêques montre que vous n'êtes pas des éléments aberrants dans le travail de l'Eglise mais ceux qui prennent à leur compte et pour leur tâche personnelle ce vœu de l'Eglise d'aujourd'hui.

En mon nom et au nom des Evêques de la Commission qui ont suivi avec moi les travaux de cette Assemblée, je dois maintenant dégager quelques impressions et formuler des conclusions,

(1) Parues dans la *Lettre aux Communautés*, Octobre 1962.

Voici d'abord deux impressions d'ensemble. :

Nous avons été frappés de *la maturité* dont vous avez fait preuve : dans le choix des sujets étudiés, - c'étaient vraiment les questions essentielles -, dans la manière dont ces études ont été préparées soit en équipes répondant très sérieusement aux questionnaires, soit en commissions élaborant d'après les données de ces enquêtes les rapports très complets que nous avons entendus et aussi dans la tenue même de cette Assemblée, où vos interventions, vos propositions et les votes que vous avez émis, nous ont paru très réfléchis et de nature à faire vraiment progresser la Mission.

Nous avons noté aussi avec plaisir que vous aviez de plus en plus conscience de votre responsabilité collective à l'égard de la Mission. J'ai eu parfois l'impression, dans les Assemblées précédentes, que certains critiquaient la Mission comme si elle était autre chose qu'eux, au lieu de considérer que, s'il y avait quelque chose à modifier, c'était leur affaire. Or, ces jours-ci, il n'en a pas été de même. La mission est bien votre mission, elle sera ce que vous la ferez, bien sûr sous la direction de l'Eglise, en communion avec vos Evêques, mais par votre mouvement, votre impulsion, votre grâce. Cette fois, vous avez bien montré que vous vous sentiez tous solidaires, même quand vous aviez des avis différents et que vous vouliez porter ensemble vos responsabilités dans l'œuvre missionnaire que l'Eglise vous a confiée.

*
* *

J'en viens maintenant aux conclusions à tirer de cette Assemblée, ou plutôt aux résolutions pratiques qu'il faut prendre.

Comme vous l'avez noté vous-mêmes au cours de vos échanges de vues, les schémas et les propositions que vous avez approuvés ne sont pas des « canons », des règles juridiques, définitives, mais des orientations largement ouvertes sur l'avenir, des *points de départ* sur lesquels vous vous êtes mis d'accord pour travailler ensemble dans des directions déterminées. Nous, vos Evêques, nous leur reconnaissons ce caractère et c'est dans ce sens que nous les approuvons.

Cela me rappelle ce que nous faisons dans nos Assemblées de Cardinaux et Archevêques. Ce ne sont pas des Conciles. Nous n'y émettons pas des canons et des décisions définitives. Nous nous mettons d'accord, entre Evêques, pour travailler dans le même sens, nous harmonisons autant que nous le pouvons nos pensées, nos vues, nos projets pour ne pas agir en ordre dispersé, parce que l'Eglise est un corps et que nous en sommes les membres. Les membres qui agiraient chacun pour leur propre compte mettraient le corps en péril.

Autant il était légitime que, pendant les discussions, vous ayez des avis différents, autant je souhaite qu'une fois les décisions prises dans la clarté, elles soient acceptées par tous, même par ceux qui étaient d'un autre avis. C'est cela la discipline du corps vivant, que nous vous recommandons.

Entrons maintenant dans le détail.

Quelle est la raison d'être fondamentale de la Mission ? Vous l'avez définie dans le premier schéma en ces termes : « évangélisation, passage à la Foi, enracinement de l'Eglise dans les mentalités qui lui sont étrangères, soit que ces mentalités naissent aujourd'hui hors de son influence, soit que, déjà anciennes, elles n'aient jamais été vraiment christianisées ». Nous pensons que telle est bien la raison d'être de la Mission, la tâche propre qu'elle est appelée à accomplir dans l'Eglise. Nous souhaitons que votre zèle apostolique tendu vers ce but clairement précisé recherche sans cesse les moyens de l'atteindre et de le réaliser.

Dans le schéma n° II, nous avons noté la question des secteurs pauvres.

Je ne reprends pas toutes les précisions sur le sens des expériences faites. Je relève la signification de la question posée par un groupe « La Mission de France peut-elle, et doit-elle continuer à situer des équipes dans des secteurs sans vitalité humaine, sans avenir humain ? » En optant pour le positif, tout en reconnaissant que cette présence doit être au moins porteuse d'espérance, vous avez traduit votre fidélité au Christ. Une action humainement efficace ne se confond pas avec le dessein de Dieu sur la croissance du Royaume. Il faut rester fidèle à ce premier esprit de la Mission qui se sentait faite pour les plus pauvres. Une part de sacrifices doit être acceptée en ce sens : vous vous devez aux plus pauvres. Mais elle sera mesurée par une sage estimation de vos ressources et de vos possibilités. Vous avez longuement débattu entre vous d'un autre sujet essentiel : *Priorité à l'apostolat du monde ouvrier*. Vous voulez que cette priorité ne soit « ni absolue, ni relative ». Laissez-moi vous dire : « Il faut qu'elle soit VRAIE ». Déjà, en 1960, l'Assemblée plénière de l'Episcopat a demandé une RÉELLE PRIORITÉ d'attention et d'action donnée à ceux qui sont loin et spécialement au monde ouvrier. Priorité ne signifie jamais activité exclusive. Parfois on emploie les mots avec un sens qui les fausse. L'assistance de plusieurs d'entre vous sera, à juste titre, un rappel et une référence : appel constant à proportionner les moyens à l'urgence de la tâche, préoccupation permanente... tout ramènera cette préoccupation dominante du monde ouvrier, même en travaillant dans les autres milieux de vie. Il est de notre devoir d'ouvrir les yeux aux chrétiens pratiquants afin qu'ils changent un certain nombre de leurs habitudes.

C'est dans le même sens que vous avez rappelé la valeur et les limites du travail manuel pour l'évangélisation des non-chrétiens d'un grand nombre de secteurs. La Commission épiscopale vous a déjà exprimé sa pensée sur ce point. J'ajoute aujourd'hui que nous avons le devoir de nous appliquer à découvrir TOUTES les formes d'activités apostoliques qui doivent rendre, l'Eglise (prêtres et laïcs) présente à l'intérieur du monde ouvrier.

Ce qui a été dit des laïcs. Vous avez défini le rôle de la Mission à leur endroit dans plusieurs propositions. J'insiste sur le lien qui unit les trois propositions (121-122-123) que vous avez votées. Comme l'avait très justement marqué l'atelier « paroisse et mission », dans sa propre rédaction, il y a unité et progression dans votre tâche

- à l'égard des chrétiens à éveiller à leurs responsabilités (121) ;
- à l'égard des équipes d'A.C.S. à mettre en route (122) ;
- et, parmi les militants les plus conscients, à l'égard de ceux que vous devez associer aux efforts spécifiques de la Mission (123).

Nous tenons beaucoup à ce que, dans la pratique, vous ne fassiez pas disparaître le sens de cette progression. Elle doit aboutir à ce que, parmi les chrétiens associés plus étroitement à votre tâche, se trouvent spécialement inclus ceux de la deuxième catégorie : les militants d'A. C. que vous avez mis en route.

LE TIERS-MONDE. - L'attention que cette Assemblée a portée au Tiers-Monde rejoint la préoccupation générale de l'Eglise à la veille du Concile. Il faut nous en réjouir. Nous devenons tous plus universels et donc plus catholiques. Nous ouvrons notre catholicisme bien au-delà du monde occidental et latin, au monde entier dont l'Eglise est chargée.

Tous ces mondes nous intéressent, nous nous sentons responsables de tous et l'évangélisation, comme l'amour de charité qui l'inspire et qu'elle exprime, doit se manifester en deux directions : universalité et proximité. La Mission est heureuse de ses trente-quatre prêtres présents au Tiers-Monde, elle est soucieuse qu'ils restent concrètement unis à toutes les communautés de la Mission en métro-

pole. Cependant, elle doit consacrer son effort principal à la France. Elle veut et doit, comme tous les diocèses, dépasser ses limites territoriales, mais ne peut pas ne pas tenir compte de ses possibilités réelles. Une commission centrale va étudier les questions que posent les départs et l'action de la Mission dans le Tiers-Monde, afin de préparer, s'il y a lieu, de nouvelles fondations. Il est bien entendu que, selon ce qui nous est prescrit, la Commission épiscopale se prononcera sur chaque départ organique, sur chaque nouvelle création. De cette manière, elle a bien l'intention de prendre en charge les communautés les plus lointaines, afin de manifester l'unité de tout le travail missionnaire.

LE SÉMINAIRE. - Il est, il doit être celui de la Mission de France. Si on en a douté, cela n'est plus possible. Le Père Le Sourd l'a très bien exprimé en vous parlant des Pères et des séminaristes, en vous montrant aussi les liens vivants qu'il y a entre le Séminaire et les communautés. Je me réjouis de voir des deux côtés une volonté réelle de prise en charge et de collaboration. Il reste des problèmes importants à mettre au point : la commission de travail qui est prévue aura à se mettre en route au plus tôt.

SCHÉMA N° III : LES OPINIONS FONDAMENTALES DE LA MISSION ET L'EXERCICE DE L'AUTORITÉ

Nous sommes un clergé séculier ; c'est la raison de la présence ici de vos évêques de la Commission. C'est le signe de la profondeur du lien qui nous attache les uns aux autres. Chacun de nous est déjà lié aux prêtres d'un diocèse, et cependant nous vous considérons et vous aimons comme nos propres fils. Nous regrettons de ne pas vous connaître individuellement. Mais vous êtes devenus chers à nos cœurs. Ne voyez pas en nous une autorité autre que paternelle. Elle correspond à notre fonction épiscopale à votre égard.

Nous accueillons avec confiance vos initiatives et vous accueillez dans le même esprit nos décisions. N'est-ce pas une forme de l'estime que nous portons à vos personnes et à votre sacerdoce et de la disponibilité à l'Esprit-Saint qui travaille les hommes et qui, depuis la Pentecôte, fait chaque jour l'Eglise ?

L'autorité sans les initiatives, c'est la sclérose ; les initiatives sans l'autorité, c'est l'anarchie. Dans l'Eglise, il y a place à la fois pour l'autorité et pour les initiatives. L'esprit de Foi nous fait reconnaître dans l'Autorité une fonction de l'Esprit-Saint pour le bien de la Communauté. Celle-ci doit être toujours respectée. Il nous fait aussi reconnaître l'action de l'Esprit-Saint en chacun des membres de cette communauté qui peut librement s'exprimer à condition de rester soumise. Saint Paul le disait déjà à propos des charismes : liberté spirituelle des enfants de Dieu mais autorité spirituelle de ceux qui, dans l'Eglise, exercent la fonction d'assumer le bien commun.

LE FONCTIONNEMENT DE LA MISSION. - Dans la ligne indiquée, nous avons cherché nous-mêmes, à la Commission épiscopale, à mieux répartir et lier nos tâches. Pour moi, vous le savez, je me suis déchargé dans la plus large mesure sur Monseigneur Marty de fonctions que j'aime mais que, en conscience, je ne pouvais plus remplir pleinement, parce que je vieillis et que j'ai beaucoup de choses à faire. Je suis reconnaissant à Monseigneur Marty d'avoir pris le Séminaire et d'avoir accepté de me soulager dans l'administration de la Mission.

D'autres tâches sont confiées aux membres de la Commission épiscopale :

- à Monseigneur Villot, qui s'occupe des communautés urbaines et de leurs problèmes,
- à Monseigneur Guffiet, qui fait le même travail pour les communautés rurales.

Vous avez été sages en prévoyant des limites de temps au mandat des principaux responsables, puisque la Mission doit rester jeune ; les générations vont vite, les mentalités changent ; il y a donc intérêt à renouveler et nous approuvons les mesures que vous avez prises. Si vous éliez vos Régionaux et les membres des Commissions, c'est le Prélat qui choisit le Vicaire Général et les Assistants. Et comme c'est nous qui serons appelés à choisir quand il y aura renouvellement, je ne verrais pas d'inconvénient à ce que ceux d'entre vous qui auraient des suggestions à faire nous le disent en toute franchise. Ceci vous indique que, non seulement nous approuvons vos vœux, mais désirons également que vous collaboriez avec nous, dans toute la mesure du possible, pour mettre en pratique ce qui a été décidé.

LE SCHÉMA N° IV, SUR LA VIE SPIRITUELLE ne vous a pas satisfaits dans sa rédaction actuelle. Le fait qu'il est renvoyé à la Commission ne veut pas dire qu'il soit considéré par aucun de vous comme secondaire. Nous avons compris que cela signifiait tout le contraire. Ne poussez cependant ce désir de perfection à tel point que vous n'arriviez plus à conclure. Pour vous aider à le mettre au point, je vous livre quelques réflexions :

Il y a deux réalités qu'il faut distinguer

La vie spirituelle et la spiritualité. Il peut y avoir une spiritualité Mission de France, mais vous avez d'abord besoin, vous personnellement, aidés par vos équipes, d'une vie spirituelle personnelle, d'une vie de foi personnelle : ne laissons pas le personnel se diluer dans le communautaire.

Le prêtre que vous êtes a la grâce de la Mission, c'est votre vocation spéciale, mais vous devez entretenir votre vie spirituelle personnelle car vous ne donnerez pas Jésus-Christ aux autres si vous n'avez pas une vie personnelle relative à Jésus-Christ, une vie personnelle dans l'intimité du Seigneur. Je mets d'abord l'accent sur les points suivants que vous avez formulés dans une proposition : Eucharistie, Ecriture, Pénitence, Retraite : tout cela, qui est culture de la vie spirituelle, exercices que rien ne remplace, permet à chacun d'aller vers le Christ pour le rencontrer dans une recherche de salut. Mais cela, ce n'est pas spécial à la Mission de France et il importe que, dans votre recherche où vous définirez ce que sera votre vie spirituelle, cet aspect ne soit pas secondaire mais soit d'abord affirmé dans ce qu'il a de plus fondamental.

Quand il y a quelque chose à renouveler, on est porté à vouloir faire du tout neuf. Non. Il y a une partie qui se rattache aux origines et que rien ne remplacera. Vous apporterez le meilleur de vous-mêmes aux équipes dans lesquelles vous serez si vous arrivez à entretenir cette vie spirituelle personnelle.

J'insiste aussi sur la prière d'Eglise dont vous avez assumé la responsabilité : sur le Bréviaire. Il n'y a pas que la Mission de France, je le sais, qui se pose des questions à son sujet. Tout le clergé s'interroge, et il faut que les Evêques connaissent vos désirs et vos vœux. Vous êtes d'Eglise. Il n'y a pas de corps d'Eglise - et je pense spécialement à la Mission de France - sans prière d'Eglise. Si vous regardiez cela comme un exercice de piété semblable aux autres, vous vous tromperiez. Ce que l'Eglise nous demande, pour construire notre vie missionnaire, c'est de prier avec Elle dans une prière commune composée de ce qui est le plus substantiel dans ce qui fait sa vie : ces vieux Psaumes d'Israël qui nous mettent en communion avec les Juifs, les protestants et tous ceux qui utilisent les Psaumes ; c'est une prière déjà catholique, universelle. Alors, je vous le demande, accueillez cette prière, faites-la vôtre, parce que l'Eglise veut la prière commune de ceux qui travaillent et glorifient Dieu dans la langue nourrissante des prières inspirées.

Je vous dis en terminant combien le travail que vous venez de faire me paraît opportun pour vous et dans l'ambiance du Concile. Vous faites sur votre plan particulier ce que l'Eglise essaie de faire vis-à-vis des responsabilités générales qui sont les siennes. Elle s'interroge et se demande si à l'heure actuelle, en face des hommes de ce temps, elle fait son œuvre. Elle se demande ce qu'elle doit faire sur elle-même pour se réformer, pour être à la mesure des problèmes des hommes de ce temps. Je ne dis pas que nous réussirons d'un seul coup à débarrasser l'Eglise de tout ce qui peut la surcharger inutilement, retarder sa marche, affecter son visage. Pourvu que nous réussissions à nous mettre sur le chemin et à commencer une étape au cours de laquelle pourra se faire déjà un rapprochement, ce sera important.

En tout cas, vous travaillez dans le même sens que notre vieille Eglise. Si elle est vieille, ce n'est pas de sa faute, elle a traversé des vicissitudes de toutes sortes, elle est marquée par toutes les époques. C'est comme un terrain dans lequel on retrouve diverses couches de civilisations. Mais elle est vivante quand même et elle est jeune. Il faut l'aimer et lui apporter notre jeunesse et notre travail (je ne parle pas de ma jeunesse à moi, mais de la vôtre...) N'ajoutons pas notre poids à tous ceux qui la critiquent. Aidons-la. Sentons-nous tous solidaires avec Elle, autant avec Elle qu'avec le monde d'aujourd'hui parce que nous devons faire la liaison entre le monde et Jésus-Christ. Si nous ne tenons pas les deux bouts, si nous ne sommes pas enracinés dans les deux, nous ne ferons pas la liaison.

Je souhaite que nous, vos Evêques, puissions faire œuvre utile dans ce Concile et, puisque nous y serons, sachez que nous y porterons non seulement les préoccupations de nos diocèses, mais aussi celles de la Mission dont nous sommes aussi représentants. Vous avez exprimé le vœu que nous y portions vos soucis majeurs. Nous les emporterons. Vous voudriez savoir d'avance comment nous les présenterons ? Je ne peux pas vous le dire pour deux raisons : si je le savais, je ne pourrais pas vous le dire à cause du secret, mais je ne le sais pas... Je crois que c'est l'Esprit-Saint qui nous aidera à les exprimer. Je n'attends pas de Lui des illuminations extraordinaires, mais je pense à son action et au passage de l'Evangile où le Christ nous dit de ne pas nous préoccuper de ce que nous dirons, car « le Saint-Esprit vous enseignera à l'heure même ce qu'il faudra dire ». (Luc, ch. 12 V 12).

Je pense que dans cette Assemblée, comme dans le Concile qui traite des affaires de Dieu, qui confie à des hommes le soin d'assurer une nouvelle étape de l'Histoire du Salut, il n'est pas possible que l'Esprit-Saint ne vienne pas en aide aux pauvres hommes que nous sommes, pourvu que nous fassions ce qu'il faut pour que l'œuvre de Dieu se réalise et qu'une nouvelle étape de la vie de l'Eglise soit amorcée. Je ne sais encore comment nous ferons. Mais ce que j'espère de toute mon âme c'est que, ayant fait ce que nous aurons pu, l'Esprit-Saint nous aidera à trouver les mots qu'il faut, afin que l'Eglise s'engage dans les voies qui nous paraissent les meilleures et les plus adaptées aux exigences présentes.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos suggestions, à nous et aux Evêques de vos lieux de résidence. Les fidèles de tous les diocèses peuvent apporter leur pensée.

Mais que votre concours ne soit pas que cela. Soyez avec nous, je vous en prie, dans la prière à l'Esprit-Saint, pour que nous puissions dire, nous aussi, à la fin de ce Concile

« Il a paru bon à l'Esprit-Saint et à nous » de prendre telle ou telle décision ».

† Achille Cardinal LIÉNART,
Evêque de Lille,
Prélat de la Mission de France.

Lettre aux Communautés de la Mission de France. - Rédaction et Administration :
Mission de France, Pontigny (Yonne). C. C. P. Chancelier de la Mission de France,
Paris 12024-54. - Imprimerie Moderne Auxerroise, Auxerre.

Le Directeur-Gérant : Jean VINATIER.